ETE 2005

le Papier d'Indymedia grenoble

#2

Antipub
Françafrique à Grenoble
Mouvement lycéen
CEF à St-Nizier
Téléphone en prison
Libertys et INES
Retour sur Biopolis
Nanotechnologies
Squats
Stade



IndymediaGrenoble

Photocopiez, faites circuler... journal téléchargeable sur le site

sommaire



la distribution de publicité non adressée : un devoir pour les facteurs isérois ?

Les facteurs qui distribuent de la publicité non adressée en heures supplémentaires ont lancé une action de boycott, depuis le 7 février. Ils sont soutenu dans leur mouvement par FO et SUD.

Ils montrent leur opposition à la volonté de la Poste de leur imposer cette distribution.

En réponse, la direction départementale de l'Isère menace les agents de sanctions : retrait de jour de salaire, conseil de discipline...

D'après la poste, « le refus de distribution de publicité constitue une absence de service fait », « la fonction de facteur comporte notamment la distribution de courrier adressé et non adressé » (circulaire diffusé le 11 février 2005).

C'est à dire que la direction de la poste de l'Isère considère que la publicité fait partie des missions de service public du facteur !!!

Aujourd'hui refuser de faire des heures supplémentaires devient une faute professionnelle, ne pas diffuser de « pub », un manquement aux missions de service public

Visiblement la logique de libéralisation en œuvre à la poste fait des ravages. Nos dirigeants ne semblent plus capables de faire la différence entre service public et contrats juteux avec des entreprises privées !!!

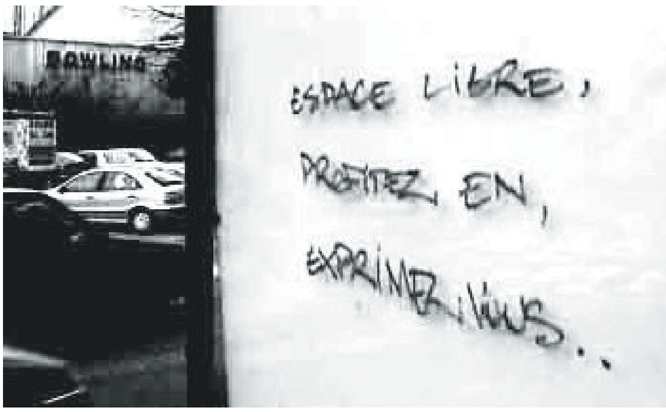
Anonyme, 14/02/2005

pub vs antipub

Le film antipub *Le bonheur publicitaire est une chimère*, réalisé par Capone et Blocky en 2004 à Grenoble, est téléchargeable sur http://paris.indymedia.org/IMG/avi/bonheur_publicitaire-Grenoble2004.avi

Visitez aussi les pages antipub d'infokiosques point net : http://infokiosques.net/theme.php3?id_mot=23

Une version plus « lourde » du film (de meilleure qualité d'image) existe. Vous en saurez peut-être plus en contactant le collectif Indymedia-Grenoble, mais c'est pas sûr...



la Françafrique à Grenoble

compte-rendu de l'intervention de F-X Verschave à la mairie



Contexte : depuis plusieurs années, la ville de Grenoble développe des projets de coopération décentralisée avec les villes de Ouagadougou (Burkina Faso) et Constantine (Algérie). Afin de questionner la pertinence de cette coopération, le Conseil Consultatif des Résidents Étrangers Grenoblois (CCREG) a invité, lors de son assemblée générale, François-Xavier Verschave, président de l'association SURVIE, auteur de nombreux ouvrages sur les dessous de la politique française en Afrique.

Date : 24 mai 2005, 19h-21h

Lieu : salle du conseil municipal de la mairie de Grenoble

Présents : François-Xavier Verschave, Jean-Jacques Gleizal (adjoint au maire, chargé de la coopération, PS), Gilles Kuntz (adjoint, ADES), Marina Girod de l'Ain (adjointe, ADES), Jean-Philippe Motte (adjoint, GO citoyenneté), des représentants du CCREG, et plus de 100 personnes dans le public.

Brève présentation de la coopération grenobloise par Gilles Kuntz

Après avoir précisé que la coopération grenobloise sera présentée en détail dans une future assemblée générale du CCREG, Gilles Kuntz a exposé de manière très superficielle (quelques photos, aucun élément budgétaire) la coopération décentralisée entre Grenoble, Ouagadougou et Constantine.

Exposé de FX Verschave
Son exposé est clair, concis (1).

Qu'est-ce que la Françafrique ?

FX Verschave a débuté son exposé par un panorama général de la « Françafrique ». Pour résumer, depuis les années soixante, la France confisque systématiquement les indépendances de ses anciennes colonies en y maintenant un système d'exploitation clientéliste et néocolonial : mise en place de dictateurs (complicité de coups d'État, fourniture d'armes et de mercenaires), soutien politique, économique et militaire à ces régimes, silence face aux exactions et crimes qu'ils perpétuent, validation d'élections truquées... l'actualité togolaise en est une récente illustration. Cela peut aller jusqu'à la complicité de génocide dans le cas du Rwanda (2). Dans la relation entre la France et l'Afrique, la corruption n'est pas un phénomène marginal, mais central.
Dans ce contexte, une aide économique est-elle pertinente ?

De façon générale, si l'on étudie l'histoire, on s'aperçoit que le problème des pays qui vivent dans la misère n'est pas d'ordre économique, mais d'ordre politique. Ceci vaut pour les pays de la Françafrique : ils ont toutes les ressources matérielles et humaines pour vivre dignement. Mais ces ressources sont pillées ou détournées, tandis que les opposants sont assassinés, corrompus ou jetés en prison. C'est pourquoi les populations d'Afrique n'ont pas besoin d'une aide économique, mais d'une aide politique. Elles ont besoin d'en finir avec les dictatures, non pas de construire de nouveaux hôpitaux. D'ailleurs, quand on parle de la « croissance économique » d'un pays d'Afrique francophone, on parle en fait de la croissance du pillage au profit des classes dirigeantes soutenues par la France.

Disqualifier les soutiens diplomatiques aux dictatures ?

Sans le soutien de la France, ces dictatures s'effondreraient. Ce soutien est non seulement d'ordre économique, mais également politique. Car les dictateurs ont besoin de reconnaissance, de légitimité aux yeux de la population. C'est pourquoi ils sont friands des projets de coopération qui leur permettent de serrer la main à des élus français, surtout de grandes villes. Or, quand un maire d'une grande ville française serre la main d'un dictateur, il s'agit d'un acte dont les dégâts politiques sont bien supérieurs à ce que pourrait apporter de positif n'importe quelle aide économique.

Les contradictions de la coopération grenobloise :

De nos jours, aucun élu n'accepterait de serrer la main d'un Pinochet. Et pourtant, nombreux sont les élus français qui serrent la main de dictateurs africains, dont les crimes sont largement comparables et souvent supérieurs à ceux de Pinochet. C'est le cas de Michel Destot, maire de Grenoble, qui a serré la main de Blaise et Simon Compaoré, respectivement président du Burkina et maire de Ouagadougou, deux personnages qui ont pourtant perpétué des crimes abominables. De la même manière, on ne peut coopérer avec Constantine sans avoir lu le livre « La Françalgérie »(3).

Une coopération décentralisée est certes intéressante au niveau local, associatif, dans de petites villes, car elle peut créer des contre-pouvoirs. Mais tout change dès qu'on s'occupe d'une grande ville, comme Ouaga. Surtout si une grande partie des financements viennent du Ministère des Affaires Etrangères, comme c'est le cas pour la coopération grenobloise. Coopérer avec une dictature est un jeu dangereux dont les effets à long terme sont essentiellement négatifs.

Que serait une « bonne coopération » ?

Avant tout, il faut que ceux qui s'engagent dans une coopération se demandent : « est-ce que je conforte le régime dictatorial ? ». Une coopération est bénéfique si et seulement si une démocratie est en place ; cela a été observé, étudié et confirmé dans l'histoire. Il faut donc disqualifier autant que possible les dictatures et ceux qui leur apportent des soutiens économiques ou politiques. Il faut soutenir ou offrir des tribunes aux mouvements de résistance africaine, aux associations, aux petites collectivités locales, à tout ce qui peut créer des contre-pouvoirs.

Réponse de JJ Gleizal, élu responsable de la coopération

JJ Gleizal avait un ton badin, presque blagueur. Il a présenté des objections au discours de FX Verschave. Voici ses arguments, ainsi que les objections du public ou de FX Verschave.

Argument 1 : La coopération décentralisée est bénéfique car, en coopérant de ville à ville, on encourage une décentralisation dans les pays d'Afrique, ce qui crée de l'autonomie, du contre-pouvoir.

Réfutation 1, par Verschave : C'est faux, surtout dans le cas des grandes villes. Si on prend l'exemple de Ouagadougou, il n'y a pas de décentralisation : la ville est aux mains de Simon Compaoré, de la famille du président Blaise Compaoré : ils marchent ensemble.

Argument 2 : Grâce à la coopération grenobloise, nous avons favorisé une bibliothèque, nous soutenons les activités du planning familial à Ouagadougou.

Réfutation 2, par une personne du public : C'est démagogique. Si l'on étudie le budget de la coopération Grenoble-Ouaga, on s'aperçoit que la part consacrée au planning familial ou au jumelage entre quartiers est faible. Par exemple, selon le budget prévisionnel 2004-2005-2006 de la coopération Grenoble-Ouaga, plus de 50% des fonds sont destinés au REEMDOGO, l'une des plus grandes salles de concert d'Afrique de l'Ouest ; plus de 15% sont destinés à la coopération entre les espaces verts de Grenoble et de Ouaga, ou à l'amélioration des archives de Ouaga, plus de 10% pour des échanges universitaires. Il ne reste plus beaucoup pour le planning familial ou le jumelage des quartiers...

Argument 3 : Verschave dramatise. Un rapport de la Communauté Européenne dit que les choses se passent bien au Burkina.

Réfutation 3, par Verschave : « Si vous saviez comment sont réalisés les rapports de l'UE en matière de développement, à quel point ils sont censurés »... Les rapports de l'UE n'ont aucune valeur, aucune crédibilité en ce qui concerne l'Afrique.

Argument 4 : Verschave exagère. La France n'est pas si puissante que ça en Afrique.

Réfutation 4, d'abord par le public : des rires dans toute la salle, puis par Verschave : Est-il besoin de rappeler les actuels événements au Togo ?... la Françafrique est extrêmement puissante.

Argument 5 : la coopération grenobloise fait émerger une société civile

Réfutation 5, par le représentant du Comité Norbert Zongo (4) : Ce n'est pas la ville de Grenoble qui fait émerger une « société civile » : celle-ci existe déjà, mais est réprimée de manière abominable par le pouvoir en place.

Argument 6 : Nous ne sommes pas naïfs. Mais nous sommes optimistes.

Réfutation 6, par le public : des rires dans toute la salle.

Intervention de JP Motte, adjoint au maire

J.P. Motte (adjoint au maire, GO citoyenneté), a fait remarquer que JJ Gleizal est « un représentant de la majorité », contrairement au public. Il a cependant affirmé que le sujet mérite qu'on en débatte avec le maire, et a proposé d'organiser des débats à ce sujet.

Intervention d'une militante de SURVIE

Celle-ci a proposé de créer des projets de coopération « dans l'autre sens » : par exemple, au lieu de refourguer aux Burkinabés nos vieux vélos cassés, on pourrait les inviter à venir expliquer aux Grenoblois comment les réparer...

Conclusion du CCREG

Des membres du CCREG ont exprimé leur volonté de poursuivre ces actions, afin de disqualifier le soutien de Grenoble aux dictatures algériennes et burkinabées.

Garcy et Sam, 25/05/2005

1. Avertissement
Ce compte-rendu n'est ni exhaustif, ni impartial. Pour une retranscription de l'exposé de FX Verschave voir <http://grenoble.indymedia.org/index.php?page=article&id=1051>

2. sur la complicité diplomatique, militaire, financière et médiatique de la France, lire *L'horreur qui nous prend au visage : l'État français et le génocide au Rwanda*, éd Karthala, 2005. Plus généralement, la Françafrique a été décrite minutieusement à travers toute une série d'ouvrages d'enquête ou de vulgarisation. Parmi les plus connus, citons *La Françafrique* ou *Noir Silence* de François-Xavier Verschave. Voir aussi les sites <http://www.survie-france.org>, <http://www.pressafrique.com>

3. *La Françalgérie,* Aggoun et Rivoire, éd La découverte, 2004

4. Norbert Zongo est un journaliste indépendant qui a été assassiné par le pouvoir burkinabé en 1998.

François-Xavier Verschave est décédé le 29 juin 2005, à la suite d'une maladie rapide.

[...] Il était l'auteur de plusieurs ouvrages dont « La Françafrique » (1998), « Noir Silence » (2000), « Noir Chirac » (2002), « On peut changer le monde » (2003) et tout récemment « Négrophobies » (2005), une réponse à l'ouvrage raciste « Négrologies » (2004) de Stephen Smith, l'ancien correspondant Afrique du journal *Le Monde*. [...]

Il était [...] le président de l'association SURVIE, un réseau de 1700 adhérent-e-s qui tente de dénoncer la politique de la France en Afrique.

Sans verser dans l'idolatrie, je voulais juste saluer le travail d'enquête mené par cet homme : tous les ouvrages publiés se basent sur un épluchage méthodique de la presse française et étrangère, des correspondant-e-s en Afrique, des journalistes, etc. Un travail considérable, représentant des milliers d'heures de travail. [...]

Sam

mouvement lycéen

débats imposés, fatalisme, ennui ...

c'est ça la jeunesse en colère ?

Notre éducation, et avec elle la société qui la produit, est aujourd'hui une vaste entreprise de décervelage des individus. Nos vies y sont tronquées et nos désirs muselés. Le ciselage de l'ennui en heures et en demies-journées, la voix des maîtres qu'on écoute sans réfléchir, la fabrication des cages que l'on traverse au fil des générations (familles, écoles, usines, hospices) dépendent de forces extérieures, vastes systèmes de hiérarchies bureaucratisées nourries à la résignation collective. L'école forme le « citoyen » de demain en l'habituant dès aujourd'hui à n'avoir pas d'emprise sur sa vie.



Déjà, il est contrôlé, surveillé, fiché par le lycée. Déjà, on occupe ses journées par des heures de silence imposé. Déjà, il a des « devoirs » et le droit de bien les faire. Déjà, il apprend à donner sa voix aux spécialistes et aux gestionnaires qui savent bien mieux que lui comment organiser sa vie (« c'est leur travail »). Peu à peu, chacun apprend et fait mine de s'approprier le chemin qu'on lui a choisi (ligne droite où l'Autre est, au mieux un allié, sinon un obstacle.) Les restants de révolte, s'il y en a, pourront venir mourir dans un bulletin de vote « contestataire » ou un quelconque défilé citoyen, et n'empêcheront pas le long formatage auquel on nous prépare.

Pourtant, des failles s'ouvrent parfois. Les manifestations lycéennes de ce dernier mois ont posé les fondements d'un changement possible : sortir des bulles qui nous isolent et nous laissent seuls au milieu des autres, dans les files d'attente, les métros, les immeubles. Sortir des salles de classe où l'on apprend le silence, pour se rencontrer, discuter, s'engueuler parfois et faire la fête. Inventer d'autres mondes nécessite d'abord de sortir du nôtre. Les manifestations lycéennes, et toute action légale ou illégale visant à reprendre le contrôle de nos vies, sont autant de moyens pour contourner le présent imposé et faire vivre nos désirs sans attendre. Les professionnels du république-bastille (profs et élèves zélés, adeptes de petites chansons et de S.O. musclés) ne manqueront pas, pourtant, de nous rappeler à l(eur) ordre à grands coups de « réalisme » adulte, et s'obstineront à frapper la « réforme Fillon » quand c'est toute la réalité qu'il s'agit d'atteindre pour la bouleverser. Demander « plus de moyens », « plus de postes » ou « plus d'argent », sans s'interroger sur le fond du problème (soumission, culte du travail, ennui), revient tout simplement à donner de l'argent à ceux qui se font un devoir de nous dresser et de nous endormir chaque jour un peu plus. Leurs revendications ne sont et ne seront jamais les nôtres. Tristes, les grands syndicats lycéens et leurs slogans castrateurs de désir (« Education on t'aime, et on veut te garder »...). Tristes, les pétitions et leurs fières exigences de maintien du Bac actuel, des cours actuels, du monde actuel. Tristes, ces jeunes manifestants qui cachent derrière des discours « raisonnables » le désir, pourtant essentiel, de fuir l'école pour se rencontrer et crier ensemble. La jeunesse crève de sérieux et de réalisme.

En réalité, la réforme Fillon ne fera que huiler un mécanisme déjà bien rodé de reproduction des inégalités sociales, et s'en étonner révèle soit de l'aveuglement, soit de la mauvaise foi. L'école, en s'attachant à préparer l'enfant au monde qui l'attend, a toujours eu pour rôle de fournir la main d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement de l'injustice sociale : les prolos feront des précaires, les patrons feront des managers, et la (sur)vie suivra son cours… Les professeurs anti-Fillon, qui quittaient il y a peu leurs estrades pour venir jouer à la révolution avec leurs « potes » lycéens, semblent bien plus à l'aise pour sauver leurs salaires/retraites/vacances que pour remettre en cause leur rôle dans la société. Il faut se rendre à l'évidence : le prof qui gueule pour son salaire (ou pire, le lycéen qui gueule avec lui) ne vaut pas mieux que le beauf réactionnaire « pris en otage » par les méchants grévistes. Ils s'accordent bien entre eux pour dresser la jeunesse et briser, dans le calme et la bonne humeur « démocratique », toute tentative de changement réel. Dès lors, il s'agit pour les lycéens de dépasser les limites du débat qu'on cherche à leur imposer. Discuter dès aujourd'hui de ce que nous voulons et de ce que nous ne voulons plus et construire les bases d'une éducation libérée qui enseigne le jeu, la discussion et l'autonomie. Il en va de la réappropriation de nos vies. Il en va de notre présent et de l'aboutissement de nos rêves.

Profs cravateux, militants austères, récupérateurs de révolte en tout genre, VOS GUEULES, ON ENTEND QUE VOUS au 20H !
LA RUE EST A NOUS (si si si)

tract d'un groupe autonome de lycéen-ne-s, 03/03/2005, diffusé dans les manifs lycéennes de Grenoble

A lire :
la brochure
Des bouts du mouvement lycéen 2005 - Paris et aussi un peu Grenoble
http://infokiosques.net/articles.php3?id_article=255

réformer le système éducatif : l'absentéisme organisé

Nous pensons qu'il est temps de réformer le système éducatif mais sommes insatisfaits par la réforme que propose le Ministère de l'Education nationale. Aussi avons-nous imaginé un mouvement de protestation et de réflexion ayant pour but d'aboutir à des idées concrètes de transformation de l'éducation.

Il débutera le 14 mars. Ce mouvement doit avoir pour participants des lycéens, des professeurs et, si possible, des membres de l'administration et du personnel d'entretien des établissements. Il consiste à refuser d'aller en classe ou au travail, pour réfléchir à la meilleure école possible. Chaque jour deux réunions d'idées auront lieu dans chaque lycée : une à 8 heures et une à 16 heures. Pendant ces réunions, toutes les idées nouvelles pour réformer le système éducatif seront débattues, puis partagées entre tous les lycées participant sur le forum http://perso.wanadoo.fr/greve.lycéens/. Le reste de la journée sera utilisé librement par chacun dans le cadre d'échanges de compétences entre tous les acteurs : les professeurs comme les élèves pourront donner des cours, de matières enseignées à l'école comme d'autres savoirs ! Ce mouvement cherche donc à créer une nouvelle école en permettant la collaboration de tous ceux qui vivent ce système éducatif. Il institue de plus une solidarité réelle entre eux, et développe de nouvelles connaissances, de nouveaux apprentissages. Il réduit l'écart entre autorité, institution et élèves, et permet une communication et un échange inconnus jusqu'ici. Par l'intermédiaire des médias et des syndicats lycéens nous comptons faire circuler ce principe d'action dans l'ensemble des établissements scolaires pour que naisse une nouvelle école, notre nouvelle école.

Voilà, on nous a répondu que c'était utopique, mais on est un petit lycéen public de la Drôme et des profs sont d'accord avec notre entreprise et nous sommes plusieurs organisateurs drômois à être convaincus de cette forme de mobilisation.

Anonyme, 25/02/2005

prison(s)

St-Nizier : récit du débat sur le futur CEF

Jeudi 12 mai 2005, à Saint-Nizier-du-Moucherotte, petite banlieue de Grenoble, montagnarde et bien mise : un débat public est organisé sur l'installation dans le village d'un Centre Educatif Renforcé (CER) et d'un Centre Educatif Fermé (CEF), « structures d'accueil de mineurs délinquants ». La discussion est animée, 200 personnes emplissent la salle des fêtes ; une partie reste debout, faute de chaises, pendant les trois heures et demie de débat. Des officiels introduisent la soirée par des interventions chiffrées et powerpointées, le public réagit, réclame le débat, vocifère, s'entre-déchire, les orateurs s'improvisent au fond de la salle, les argumentaires se prolongent en fumant une cigarette à l'extérieur. Deux points de vue principaux se feront entendre : l'un, civique et répressif, promeut ou accepte le CER et le CEF, l'autre, sécuritaire et parano, les refuse. Une troisième voix, dans laquelle je me reconnais, essaye péniblement d'exister, renvoyant dos à dos les deux premières...



À la tribune,
- M. Girard, maire « sans étiquette » de St-Nizier
- M. Baudoin, directeur de cabinet du préfet de l'Isère
- un individu en uniforme de flic
- des représentants de l'association « Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence », chargée de la gestion des futurs CER et CEF par le ministère de la Justice, via la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- des représentant-e-s de l'association « la Voix des S'Nizards » (« la voix de certains s'nizards », corrigeront tout haut, critiques, des habitant-e-s dans le public), qui s'oppose au projet.

La « Sauvegarde » commence par expliquer ce que sont un CER et un CEF. Elle les présente tous deux comme des alternatives à l'incarcération et des « réponses éducatives à la délinquance », dont l'objectif est de « prévenir la récidive ».

Un CER est, dit-elle, un dispositif de « rééducation » qui a pour but de « venir en aide » aux jeunes délinquants, de les sortir de leur milieu habituel, et de « les remettre sur le chemin de la vie normale ». Trois types d'activités leur sont imposées : des activités sportives, « qui les épuisent » et les aident à « reprendre un rythme normal, à être polis, à être corrects » ; des travaux d'intérêt public, organisés avec les collectivités territoriales, « pour leur montrer qu'ils sont capables non pas de détériorer mais de rendre service » ; des stages de réinsertion en entreprise. La Sauvegarde a géré pendant 9 ans un CER à Sinard (Trièves), 2 animateurs y encadraient 6 jeunes de 13 à 18 ans « ayant commis des actes délinquants », pour des séjours de 5 mois. Elle se vante d'un bilan positif : la présence du CER n'a été la cause d'aucun délit dans les alentours, et ses pensionnaires se sont « réinsérés » en majorité (73%). Seuls 17% ont récidivé. On reste sans écho des 10 derniers %, mais en gros « pas de nouvelles, bonne nouvelle ».

Un CEF est une structure plus nouvelle et plus sévère. Elle accueille généralement 10 jeunes de 13 à 15 ans punis par la justice, pour des activités scolaires, des apprentissages, du « soin » : « il s'agit de combiner le soin, le suivi et la sanction ». L'espace est clôturé, néanmoins on ne dit pas « prison » mais « statut juridique fermé ». Les mineurs y sont confrontés « à des adultes qui vont leur résister, qui vont poser des interdits, à la différence de parents qui parfois ne peuvent pas assumer leurs enfants. » Le « contrat » qui leur est posé est le suivant : « soit tu acceptes les règles du CEF, soit tu vas en prison ».

Le problème de la Sauvegarde, c'est qu'il lui faut déménager le CER de Sinard, la propriétaire ayant décidé de vendre les bâtiments. L'association s'est vue par ailleurs attribuer la gestion du premier CEF en Isère ; elle s'est donc mise à la recherche d'un terrain qui puisse rassembler les deux structures, et a jeté son dévolu sur la commune de St-Nizier. L'intérêt du site, dit-elle, c'est qu'il est à la fois aux portes de Grenoble, et à la fois éloigné des quartiers dont sont issus les jeunes ; l'environnement montagnard sera par ailleurs utile aux activités du CER. Le CER et le CEF devraient donc « ouvrir » fin 2005 à la place de l'ancien hôtel « Blanche-Neige ».

C'est là que les choses se gâtent. Des habitant-e-s de la commune apprennent le projet par des rumeurs, s'offusquent des sites envisagés et du compromis de vente signé en vitesse, accusent la mairie de ne pas avoir organisé de concertation, se montent en association (la Voix des S'nizards compte une centaine d'adhérent-e-s), alertent les médias locaux qui « s'emparent » de l'histoire. Une première réunion publique a lieu début avril, une autre devrait être organisée dans le futur. La mairie organise un sondage sur la question ; elle annonce un taux de « participation » de 50% (340 personnes ont répondu, sur les 700 votant-e-s inscrit-e-s et les 1200 habitant-e-s de la commune). Bilan : 22% des personnes interrogées étaient pour l'implantation du CER et 73% contre, 13% étaient pour le CEF et 83% contre.

Mais que craignent donc ces saint-nizard-e-s ? Des jeunes en jogging et casquette sur leur place du village ? Des monstres en herbe ? Des tornades d'insécurité débordant du petit écran, ou remontant des supposées «cités» du fond de la cuvette, jusqu'à leurs villas d'altitude ?
L'association « la Voix des S'nizards » liste ses peurs les unes après les autres : cambriolages, dégradations, tags, agressions, vols de voitures, « vols dans les jardins non clôturés », dévaluation des terrains et de l'immobilier, ralentissement de l'activité commerciale... Elle dit que certains compromis de vente ont déjà été annulés, suite aux rumeurs de l'implantation du CEF. Elle demande si « la Sauvegarde » pourra dédommager les particuliers de la pose d'alarmes et de grillages. Elle rappelle que, d'après les informations qu'elle a trouvées sur internet, un CEF accueille un « public lourd voire psychiatrique », pas proprement enfermé (la fermeture n'est que « juridique », rappelons-le) et même scolarisable (comment, un délinquant dans la même classe que nos chères têtes blondes !). Tenez, au CEF de Beauvais, d'après un rapport du sénat, il y a eu des violences collectives, des interventions policières, et sur 6 jeunes, 2 ont fugué et 1 est en prison. Il y a eu un turn-over de la moitié du personnel : « c'est vous dire ce qu'il se passe à l'intérieur ».

Mais le débat dans la salle ne s'attarde pas sur ce que sont au juste les CEF, encore moins sur leur intérêt, leur utilité, le projet de société qui les guide ou qui s'exprime à travers eux. La peur est trop grande, elle s'abat sur les rangs au rythme des huées ou des applaudissements, elle scande ses stéréotypes, elle bouche toute perspective d'approfondir la discussion. Quand un responsable de la Sauvegarde finit par avouer qu'au CEF de Valence, on « loge » un jeune meurtrier, une grande clameur s'élève immédiatement de l'assistance, comme pour dire : « vous voyez, ils sont dangereux » (1). Toute la question, pour une partie du public, est d'être protégé, ou éloigné, de ces « mineurs délinquants », de ces étrangers, ces personnes d'une origine sociale et culturelle différente. On nage en pleine xénophobie, en pleine peur de l'autre. Une femme me dit à la sortie qu'elle n'a rien contre les CEF, qu'elle trouve même l'idée « très bien », mais qu'elle est contre « son implantation juste à côté d'un lotissement où vivent près de 20 enfants ». Les uns sont-ils si maléfiques, les autres si purs ? Le chérubin saint-nizard qui à 14 ans découvrira les limbes du THC, aura-t-il été contaminé par les pestiférés de Blanche-Neige ? Tard dans la discussion, le président de la Sauvegarde a le malheur de dire qu'il est de St-Marcellin : la perche est trop belle, les réactions sont immédiates, « mais alors, faites-le à St-Marcellin, ce CEF ! ». Loin de nous. NIMBY, *not in my back yard*, pas dans mon jardin. Le Vercors aux bourgeois, les arabes et assimilé-e-s dans les banlieues rouges, ou n'importe où ailleurs. Dressons les grillages, creusons des frontières.

La « Sauvegarde » essaye de répondre à ces fantasmes. Elle précise qu'elle a une assurance pour les dégradations. Un encadrant du CEF de Valence dit que depuis son ouverture, un seul délit dans le quartier a pu être attribué à un jeune du CEF : un vol de sac à main. Il dit que les chiffres de la délinquance n'ont localement pas augmenté, qu'ils ont même baissé, vu que « la BAC patrouille plus souvent », du fait même de l'implantation du CEF.

La Sauvegarde ramène également le discours rationnel et « humaniste » que tout-e professionnel-le de la répression peut tenir en étant quotidiennement sur le « terrain » : on s'aperçoit bien que les choses ne sont pas simples. « Ne parlez pas de ces gens comme de voyous, ce sont des victimes d'abus sexuels, maltraités, abandonnés. En général on ne tente rien pour ces gamins. La pire des choses serait de ne rien faire. Il faut offrir autre chose que la spirale de la violence et de la délinquance. » La Sauvegarde invoque une démarche « altruiste » (« ce qui nous guide, c'est l'avenir de ces jeunes »). À tel point qu'elle semble remporter l'adhésion de la partie la plus « progressiste » de l'assistance.

Je suis écoeuré par la tournure que prend le débat. La seule chose dont on discute, c'est des modalités de l'enfermement, de la correction. Chacun se raccroche à ses murs. Les un-e-s veulent des murs autour de leur jardin, les autres défendent les murs du CEF. Les un-e-s réclament l'éloignement des délinquant-e-s de l'autre côté de la montagne, les autres veulent les gérer, les enfermer, les réinsérer « pour leur bien ». Dans chaque bouche, de la violence, civique ou effrontément égoïste, toujours de la violence. J'essaie d'imaginer comment aurait pu se passer l'intervention, dans ce débat, des premier-e-s intéressé-e-s, de ces « mineurs délinquants », dont on parle comme de rats. Les aurait-on lynché-e-s ? Aurait-on paternellement invalidé leur parole ? Se serait-on indigné de la violence de leurs mots, alors qu'on persiste à ne pas voir celle, légale et bienséante, qu'on balise autour d'eux ?

Une amie tente de s'exprimer. « Je ne suis pas de St-Nizier, je ne suis même pas de Grenoble, mais je suis contre l'implantation d'un CEF, à St-Nizier comme partout ailleurs. Parce qu'aucun type de pédagogie ne peut être efficace dans l'enfermement. On sait bien que la prison est incapable de réinsertion. Comment l'éducation d'enfants ou de jeunes ados, en pleine construction, peut-elle se faire par l'enfermement ? Quelle image on renvoie à ces jeunes en les privant de liberté ? Comment on peut, entre 4 murs, sortir de l'image du délinquant ? Ces jeunes subissent leur situation. Cette société crée la délinquance. Et on y participe tous, on est tous responsables ici de cette société. Non à tous les enfermements ! » Par-ci des oreilles attentives, par-là des exclamations de mépris. Quelques discussions informelles me remontent le moral à la sortie.

Minuit, la salle des fêtes se vide, chacun retourne à sa voiture, chacun rentre dans son nid. Nous replongeons dans la ville qui luit en contrebas, dans le tissu moite, brillant, de rues et de délinquances. (2)

Jean-Pierre, 11/06/2005

1. Mais le travailleur social continuera son intervention : le jeune en question était dans une situation difficile qu'il n'a pas su gérer, il a tué son dealer, qui le rackettait...

2. Juillet 2005 : après délibération, la municipalité de St-Nizier a demandé à la Sauvegarde d'abandonner son projet de CEF et de ne maintenir que celui d'un CER, qui devrait être aménagé dans un autre site que celui de « Blanche-Neige ».

Pour en savoir plus sur les CEF, lire par exemple deux brefs articles critiques parus en 2003 :
- l'un sur l'inauguration du CEF de Valence, http://nice.indymedia.org/article.php3?id_article=1874
- l'autre sur les CEF en général, par le Syndicat National des Personnels de l'Education Surveillée (SNPES-PJJ), http://paris.indymedia.org/article_theme.php3?id_article=7287

récit d'un procès pour un portable en prison



24 mars 2005, 14h, tribunal de Grenoble. L'entrée du palais de verre et d'acier est décorée d'un grand dessin : une prison qui explose. Une cinquantaine de personnes sont venues assister au procès de Christine, et lui apporter leur soutien ; j'en fais partie. Beaucoup d'entre nous sommes assis-es par terre, au fond de la salle trop petite, écoutant les « débats » en silence.

Après plusieurs « affaires », au bout de deux heures, le juge appelle les 5 accusé-e-s à la barre. Voilà ce que je retiens de l'histoire.

Jean-Luc partage la cellule de Carlos, dans un quartier spécial de la prison grenobloise, réservée aux détenu-e-s qui « nécessitent un suivi psychologique ». Christine est la concubine de Jean-Luc, Cathy celle de Carlos ; elles se sont rencontrées en attendant les parloirs. Elles vivent toutes deux à l'extérieur et ont connu leur ami respectif quand ils étaient encore à l'extérieur. Mickaël est un ami de Carlos, il a été son codétenu, il y a quelques années, dans une autre prison. Il vit à l'extérieur à l'époque des faits.

Pendant plusieurs mois, Cathy et Christine font passer à leurs amis détenus, par des moyens détournés et manifestement pour adoucir leurs conditions de détention, des objets prohibés : des petites quantités de drogue pour leur consommation personnelle, un peu d'argent (rappelons-le, en prison beaucoup de « friandises » ou de « loisirs » se payent), des médicaments psychotropes non prescrits par le médecin de la prison, et puis... un téléphone portable.

Les premiers mois, Jean-Luc et Christine communiquent entre les parloirs, grâce à ce téléphone. Puis Carlos demande à Jean-Luc de lui faire une faveur, de lui prêter le téléphone, pour pouvoir à son tour joindre des proches. Au bout d'un certain temps, et sans demander l'avis de Jean-Luc, il appelle Mickaël et lui propose de l'aider à revendre des stupéfiants pour gagner un peu d'argent. Mickaël vient au parloir et reçoit de Carlos une somme d'argent que celui-ci a empruntée à Jean-Luc et que Christine a amenée à un parloir précédent, toujours sans en connaître la destination. Mickaël part ensuite en voiture pour les Pays-Bas, revient à Grenoble avec quelques kilos de shit et quelques centaines de pastilles d'ecstasy. Mais depuis longtemps, le téléphone portable a été détecté par la police et mis sur écoute : dès son retour à Grenoble, le domicile de Mickaël est perquisitionné, la répression démarre.

Voilà ce que le juge raconte, en demandant régulièrement des précisions ou des confirmations aux accusé-e-s : c'est l'histoire brute, retranscrite par la police. Le juge y ajoute l'habituelle lecture du casier judiciaire des accusé-e-s : celui des deux femmes est vierge. Mickaël, à l'âge de 25 ans, a déjà fait 7 ans de prison. Carlos est plus âgé, a purgé des peines plus longues encore, pour avoir commis plusieurs braquages. Jean-Luc est présenté comme « délinquant sexuel récidiviste », et a passé plus d'une dizaine d'années derrière les barreaux. C'est le portrait des accusé-e-s que le public reçoit pour commencer le procès : ce qu'ils ont fait, et leur passé de « criminel-le-s », ou non. Qui quitte l'audience à ce moment-là gardera, pour certains des accusés, une image de monstres.

Mais vient le tour des accusé-e-s de s'exprimer, de se raconter à leur manière, coupé-e-s par le juge, parfois raillé-e-s par lui. Ils saisissent le temps de parole qu'on leur accorde et, pour certain-e-s, s'y accrochent jusqu'au bout, répètent parfois leurs raisons ; le poids de ces mots fait presque peur, c'est leur dernière marge de manoeuvre avant d'entendre la « justice » juger de leur crédibilité, et larguer ses peines de prison comme on égrène des chansonnettes.

Mickaël raconte son enfance dans le Nord, sa famille proxénète, ses oncles en prison, la taule qui a englouti sa « jeunesse », ce milieu qu'il a voulu quitter en partant pour Montpellier puis Grenoble. Il parle de ses enfants, dont on ne lui accordera la garde que s'il trouve un appartement plus grand, mais les loyers sont si chers à Grenoble... l'expédition aux Pays-Bas pouvait être un petit coup de poker.

Jean-Luc rappelle, lui, que le téléphone portable introduit par Christine ne lui servait qu'à discuter avec elle, à maintenir ce lien vital au milieu de l'océan de privations et de solitude qu'est la prison. Il évoque au passage une plainte qu'il a déposée il y a plus d'un an contre l'administration pénitentiaire, pour un nombre significatif de lettres qu'il a écrites à Christine et vice-versa, et qui ne sont jamais arrivées à destination. Cette plainte n'a toujours pas abouti. Le juge commente, glacial : « redéposez plainte ». Soupirs horrifiés dans le public.

Cathy parle, au bord des larmes. Elle a connu Carlos quand il habitait le HLM en face du sien ; elle a cherché à l'aider. « Pourquoi avez-vous fait passer ces produits en prison ? » demande le juge — « par amour » assure-t-elle. C'est une mère de famille, divorcée, qui n'a jamais eu « d'histoires » avec la justice, qui jure de sa bonne foi, qui jure encore, la voix tremblante. Visiblement, le fait même de comparaître devant un tribunal l'impressionne et réduit sa propre estime en cendres.

Christine enfin énonce fermement ce qu'elle a déjà écrit par ailleurs. La prison casse les liens familiaux, isole plus qu'elle ne « réinsère ». Le parloir qu'on accorde aux proches des détenus est un espace ridicule, une meurtrière. Les drogues sont une aubaine pour une administration pénitentiaire qui veut des détenus « tranquilles », qui prescrit des psychotropes à coeur joie, et qui fait pourtant mine de s'offusquer quand du shit ou des cachets imprévus circulent entre les barreaux. Christine continue de parler, d'asséner son vécu, de pointer les secrets de polichinelle du système carcéral, claire, déterminée. Le juge estime qu'elle parle trop ; elle estime qu'elle n'a pas fini ; il menace de l'obliger à quitter l'audience ; elle s'en va.

Le procureur de la république démarre son plaidoyer par une phrase qui est sans doute l'hymne de tous les procureurs, grosso modo, « nous ne sommes pas là pour faire de la sociologie, pour prendre en compte l'histoire ou le contexte des accusé-e-s ». Il déclame longuement. D'après lui, les 5 accusé-e-s sont tous et toutes complices d'un trafic de drogue. Il faut sévir. Il requiert des peines hallucinantes, de la prison ferme pour tous et toutes, 4 ans pour Carlos, 4 ans pour Mickaël, 1 an pour Jean-Luc, 8 mois pour Cathy et Christine. Je me demande si la fonction de procureur est autre chose que de la cruauté sur pattes.

Les avocat-e-s des accusé-e-s se permettent malgré tout de revenir sur le contexte social de leurs client-e-s, et de rappeler leurs doutes quant à l'efficacité des peines de prison pour aider n'importe quel-le détenu-e à reconstruire sa vie. Un avocat rappelle que d'après tel rapport officiel, les conditions de détention en France sont les pires d'Europe, après la Turquie. Il lit la lettre de soutien d'un sociologue renommé, au sujet de la prison, facteur de pure marginalisation.

Une avocate relève le cynisme d'une police qui identifie très vite la présence du téléphone en cellule, qui entend le projet d'infraction de Carlos, mais qui préfère attendre avant d'intervenir, restant sur écoute, cherchant le flagrant délit. On laisse ainsi Mickaël venir retirer l'argent de Carlos, alors que très généralement, les parloirs sont interdits aux personnes qui ne sont pas membres de la famille, et plus encore à celles qui ont un casier judiciaire. On coffre ainsi des proies faciles, qui sont déjà en prison depuis des années, et dont le « business » de stupéfiants promettait d'être assez « minable ». On catalogue des personnes comme criminelles, on les laisse sciemment commettre des nouveaux forfaits, pour avoir une raison de continuer à transformer leur vie en une longue peine d'enfermement. C'est donc cela, « remettre les délinquants dans le droit chemin » ? C'est cela, « protéger les honnêtes gens » ?

Le juge et ses deux comparses se retirent et délibèrent en un quart d'heure. Ils reviennent et balancent leur verdict : 3 ans de prison ferme pour Carlos, 2 ans et demi de ferme pour Mickaël, 1 an ferme pour Jean-Luc, 8 mois de prison dont 6 avec sursis pour Cathy, 8 mois de prison avec sursis pour Christine. Des cris indignés dans le public. « Elle est belle, la justice ». Christine et d'autres parents accourent vers Jean-Luc, Mickaël et Carlos, grappillent quelques baisers, quelques gestes, avant de les voir disparaître aussi menottés qu'ils étaient parus. C'est reparti pour « quelques » années.

À quoi sert la prison ? Que résout-elle ? Pourquoi punit-on celles et ceux qui ont trop d'affection pour supporter de se voir séparé-e-s des années durant par ces murs, ces cliquetis, ces miradors ? Arriver à survivre dans les prisons françaises passe par des pratiques que l'administration pénitentiaire considère comme des délits ; des peines sont ajoutées aux peines ; avec l'obsession sécuritaire on embarque de plus en plus de personnes, de plus en plus longuement, dans cette torture en forme de tourbillon. Combien de temps refuserons-nous encore de voir cette réalité en face ? Combien de temps faudra-t-il encore pour remettre en question la notion même de punition ? Et comment dépasser le stade de l'indignation, brûler enfin toutes les prisons, créer d'autres formes de vie commune ?

Ces questions résonnent dans ma tête quand je sors du tribunal, les tripes serrées à bloc, le coeur retourné. Elles reviennent régulièrement. Notamment quand j'apprends, deux mois plus tard, que le parquet fait appel de la décision du juge : il l'estimerait trop peu sévère.

Jean-Pierre, 26/05/2005

introduction de portable en taule

texte écrit par Christine et diffusé avant son procès (voir article précédent).



Je m'appelle Christine, j'ai 34 ans et je suis amoureuse d'un homme qui est enfermé depuis deux ans. J'ai découvert la prison, les transferts, les auditions des gendarmes ou des juges, la garde à vue, l'humiliation, les parloirs, l'absence de l'être aimé, les procédures disciplinaires. Je suis témoin, ça existe, je raconte.

Le but de la prison, c'est de protéger la société en isolant celles et ceux qui lui sont néfastes. Mais isoler un être humain du reste du monde, c'est l'isoler de sa famille et de ses amiEs. Or, aucune décision de justice ne doit punir les proches d'unE détenuE. Donc, à son grand dam, la justice doit nous laisser les moyens de continuer nos relations amicales, familiales ou affectives avec les enferméEs. Mais ça la fait chier l'administration pénitentiaire car les proches sont témoins des conditions de vie des détenuEs. Alors, elle a mis en place le minimum en espérant que les familles reculent devant les difficultés et abandonnent leurs amiEs derrière les murs.

Les parloirs et le courrier, ces deux moyens de communication sont largement insuffisants (faut-il encore savoir lire et écrire ou habiter près de la prison avec des horaires compatibles, ce qui est loin d'être la majorité des cas). Il y a d'autres moyens de communication qu'on utilise dehors, notamment le téléphone et internet. Alors, bien sûr, la tentation est grande pour celles et ceux du dehors de chercher à équiper les détenuEs...
- Plus de problème d'horaire : la nuit pénitentiaire, c'est de 18h30 à 7h ;
- Plus de problème de durée : personne ne viendra dire au bout d'une demi-heure « c'est fini » ;
- Plus de problème de transport, de garde de gaminEs ;
- Enfin, renouer le contact avec l'être aimé, échanger sans être regardéE ou luE par un surveillant, partager nos émotions, exister...

Ceci dit, il y a deux problèmes :
- faire rentrer du matos ;
- c'est interdit, tant par le règlement intérieur de la prison que par la loi.

Je ne peux pas dire clairement comment faire rentrer un portable sans risquer d'être hors la loi en incitant à ne pas la respecter et surtout sans risquer de mettre les surveillants au courant de combines qui ne seraient plus utilisables.

En gros, il y a trois méthodes : soudoyer un surveillant (ça coûte cher et il faut absolument être sûr de son surveillant), l'amener au parloir (on est obligé de passer sous le portique détecteur de métal), le lancer par-dessus les murs (sans le casser et en étant sûr qu'il sera réceptionné par celui ou celle à qui il est destiné).

Si unE détenuE est prisE en possession d'un téléphone portable, lors d'une fouille par exemple, il/elle risque jusqu'à 30 jours de mitard et la suppression de remise de peine. S'il/elle s'énerve de cette absurdité répressive, les 45 jours ne sont pas loin. Bien sûr, c'est aussi la suppression de l'appareil.

Une procédure peut aussi être lancée contre celui ou celle qui a fait rentrer illicitement le matériel (téléphone, mais aussi argent liquide, shit, alcool ou même friandises banales). La peine maximale encourue est de 15000 euros d'amende et un an de prison (trois ans et 45000 euros si c'est un surveillant ou un travailleur social). C'est un délit qui peut entraîner un procès en correctionnelle.

« Oui, mais une fois que le portable est rentré, on ne risque plus rien ».
Et ben non ! D'abord, les flics adorent écouter les conversations qui ne leur sont pas destinées. Ils sont prêts à se taper la rougeole du petit dernier ou la visite de la grand-mère en espérant avoir des infos sur un trafic de drogue ou un projet d'évasion. Un jour, on se retrouve en garde-à-vue et on se dit « Ah merde, si j'avais su, j'aurais pas dit ça... ».

Le premier moyen de savoir qui a fait rentrer le portable, c'est de demander à l'opérateur qui paye la facture, au nom de qui est l'abonnement, pas bien compliqué pour des flics de remonter ainsi...
En plus, un téléphone sur écoute balance les numéros de touTEs celles et ceux qui appellent ou reçoivent les appels. On facilite ainsi grandement le boulot des enquêteurs en leur livrant un réseau « clés en main ».

Dans les maisons d'arrêt surpeuplées, c'est très rare d'être seulE en cellule. Faire rentrer un portable dans une cage où on est trois, c'est risquer de se faire balancer par les deux autres codétenuEs. CertainEs sont prêtEs à pas mal de lâcheté contre une promesse de remise de peine supplémentaire ou d'accès au travail. À méditer sérieusement avant de prendre une décision...

Le dernier problème posé par le portable, c'est son utilisation. Quand on l'a, on se téléphone de plus en plus, on veut tout savoir de ce que vit l'autre, on cherche à rendre les murs poreux. Oui, mais voilà, ils sont toujours là et solides. L'utilisation abusive du téléphone augmente la frustration car elle signale l'absence de l'autre autant qu'elle cherche à la rendre supportable. Comment réagir aux pleurs de l'autre quand on ne peut pas se serrer dans les bras ?

À chacunE de calculer, selon les conditions de détention et la résistance à la séparation, si le jeu en vaut la chandelle. En centre de détention, il y a la possibilité d'un accès au téléphone à l'aide de cartes achetées à la cantine et en allant aux cabines à des heures précises. Mais certainEs, entre l'attente du procès puis du transfert, mettent plus de cinq ans à arriver en centre de détention ou en centrale (où là il n'y a pas toujours la possibilité de téléphoner).

Christine, 13/02/2005

luttes contre la technopole

carte d'identité biométrique : du canular *Libertys* à la réalité INES



Lundi 6 juin, un tract a été distribué à grande échelle (plusieurs milliers d'exemplaires, 20 000 selon le Daubé) dans les boîtes aux lettres de Grenoble et Échirolles.

Il s'agit d'un faux prospectus en couleurs, co-signé par le Conseil Général de l'Isère, la Métro, le Commissariat à l'Énergie Atomique, le Groupement des Industries de l'Électronique (GIXEL) et Atmel (entreprise d'électronique grenobloise).

Ce prospectus, titré « Libertys, votre nouvelle carte de vie — L'Isère, département pilote de la nouvelle carte unique d'identité et de services », annonce la mise en place prochaine de la carte Libertys, censée remplacer dès octobre prochain la carte d'identité, mais aussi la carte bancaire, la carte *Monéo*, la carte d'étudiant, les cartes de transports en commun, la carte *vitale*, etc. etc. Cette carte Libertys est annoncée comme contenant une puce RFID (émettant les données à distance) et des données biométriques (numérisation des empreintes digitales, de la photo faciale et de l'iris de l'oeil), c'est pourquoi les citoyens sont invité-e-s à se présenter au plus tard le 1er juillet pour « se faire enregistrer ».

Tout cela sur un ton très « communication officielle ». Les projets annoncés étant très proches de la réalité, beaucoup de gens se sont laissé-e-s piéger.

Le Dauphiné Libéré a consacré sa page 2 du mercredi à ce faux très pro.

Sur le document, deux adresses de sites bien réels sont données, pour complément d'information.

- le site du programme INES du ministère de l'intérieur (carte nationale d'identité biométrique, annoncée par de Villepin en avril dernier). Le programme INES peut faire frissonner les cheveux dans le cou, mais il n'est rien quand on visite le second site.

- le site du GIXEL, lobby de l'industrie électronique. Les lecteurs et lectrices sont invitées à consulter plus précisément la rubrique « livre bleu ».
Morceaux choisis (lisez cette citation, elle vaut le coup d'oeil) :
« La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles.
Plusieurs méthodes devront être développées par les pouvoirs publics et les industriels pour faire accepter la biométrie. Elles devront être accompagnées d'un effort de convivialité par une reconnaissance de la personne et par l'apport de fonctionnalités attrayantes :
• Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants.
• Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo
• Développer les services « cardless » à la banque, au supermarché, dans les transports, pour l'accès Internet, …
La même approche ne peut pas être prise pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle, il faudra probablement recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gène occasionnée. Là encore, l'électronique et l'informatique peuvent contribuer largement à cette tâche. »

Waow...
Quel est le plus scandaleux : le canular Libertys ou les propositions du GIXEL?

Anonyme, 10/06/2005

- les 4 pages du **Libertys** ont été numérisées, elles sont visibles sur http://le256.free.fr/libertys/.

- le site du programme **INES** du ministère de l'intérieur : http://www.foruminternet.org/carte_identite

- le site du **GIXEL** : http://gixel.fr

- voir aussi le site critique **Souriez vous êtes filmés**, http://souriez.info

résumé-réflexion sur une causerie

les nano-technologies au secours des œufs au plat, ou le Cheval de Troie de Minatec



Le 26 mai a eu lieu une petite causerie sur le thème « nanotechnologies au secours des écrans plats » (ah oui pardon je me suis planté dans le titre. J'avais très faim, même si je les préfère à la coque, et puis il viendra un jour où les techno-abrutis s'occuperont d'optimiser la courbure des œufs au plat, si ce n'est déjà fait)**, un blabla organisé à la FNAC avec la collaboration du CEA,** conférence tenue par J. DIJON (du LETI, qui est un labo de Recherche et développement, R&D : ça veut dire qu'ils cherchent, trouvent et vendent des brevets aux industriels, en gros) devant une petite vingtaine de personnes. Un vrai ingénieur qui aime bien son boulot, qui sort « typiquement » toutes les deux phrases et au moins autant de mots anglais, de néologismes et d'abréviations (« phasage », « processer des plaques de verre », c'est une « nouvelle techno », c'est une « application des nanos »). Le genre de petit jargon entre amis qui épate la galerie, que le commun des mortels comprend juste à moitié en se disant que « décidément, ces gens-là savent ce qu'ils font puisqu'ils ont des mots si chatoyants ». Bref.

Chiant à mourir ! J'ai réellement dû me faire violence pour rester à ce bidule, mais j'avais quand même envie de boire le calice de ce « techno-scientisme ordinaire » jusqu'à la lie, et puis d'en faire ce petit compte-rendu. Et surtout, j'avais sur les genoux un salutaire bouquin pris à l'étage (d'Ellul ! « Le système technicien », saisissant contraste, sauvage stéréo entre ce que je lisais et écoutais) qui m'a distrait pendant les passages les plus ennuyeux. Bref.

Qu'est-ce qui s'est dit ?

Sans surprise, mais j'en parle quand même. Pourquoi ?
Parce que ça peut être intéressant de savoir quelles sont les prochaines cibles des nano-technologues ; parce que ça donne une idée de ce que peut faire un ingénieur là-dedans. Parce qu'il faut prendre conscience du décalage extraordinaire, proprement hallucinant, entre l'utilité quasi-nulle d'un gadget et la quantité de ressources, humaines et matérielles, mobilisées pour ce gadget. Un décalage, je le répète et enfonce le clou, absolument DÉLIRANT et insoupçonné dans ses justes proportions, et présent dans presque tous les domaines de la vie quotidienne. (Ellul : « Pour des avantages infimes, est-ce que cela vaut la peine de mettre en mouvement labos, recherche, capitaux ? »). Et à la clef, un gaspillage monstrueux… Cet article n'en est qu'un modeste exemple.

Aussi parce qu'on entend trop souvent dire que les nanotechnologies ne sont dangereuses que par leurs applications militaires (entendu récemment, par exemple : « moi ? Ah non non non, je fais pas des armes, je fais des téléphones portables, où est le problème ? »), alors que ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Il y a AUSSI les applications militaires des nouvelles technologies, mais il n'y a pas que ça. Ils ont DÉJÀ, de toutes façons, de quoi rayer toutes les villes du monde 50 fois (ce qui n'est pas une excuse pour ne pas s'alarmer, je suis entièrement d'accord) ! Mais, armes ou pas armes, les nouvelles technologies participent d'un « système technicien », qui de mille façons nous asservit… Flicage, maladies nouvelles, restriction du temps et de l'espace, coupure de liens sociaux, isolement physique faussement compensé par des contacts à distance, perspectives plus ou moins eugénistes « d'amélioration » génétique de l'homme, etc. Lisons Ellul, allons voir le site de PMO et bien d'autres qui expliquent ça bien mieux que moi !

Cette conférence est donc pour moi parfaitement emblématique du travail des « technolâtres », qui nous refourguent les dernières technologies par petites touches innocentes… histoire de préparer le terrain, et que dans 10 ans on ne puisse plus s'en passer... Superbe illustration du fait que, contrairement à ce qu'on croit souvent, la technique n'avance pas avec un but précis (d'améliorer les conditions de vie, etc.) ; ce sont les applications qui apparaissent au fur et à mesure que la technique progresse. Il ne s'agit pas de répondre à un besoin mais de fabriquer un truc et ensuite de créer le besoin correspondant… Sale mécanique, encore une fois parfaitement analysée par le fameux Ellul.

Revenons aux ÉCRANS PLATS…

POURQUOI ?
1 Les grands écrans plats de télé sont encore chers, il faut les faire moins chers. 2 La qualité de l'image n'est pas encore top (quand on regarde de côté c'est pas terrible), il faut qu'elle soit mieux. 3 Un écran cathodique classique consomme beaucoup de courant, il faut que ça consomme moins pour limiter l'effet de serre. 4 Les écrans plats sont plats mais ils faut qu'ils soient plus plats. Voilà les quatre principales motivations. Autant dire, quasiment, quatre questions existentielles sur le bonheur de l'humanité. Où vais-je ? D'où viens-je ? Quel écran regardé-je ?
Ellul, ce moustique importun, me revient en tête : « Pour des avantages infimes... ». Tais-toi, Jacques, j'écoute la conf !

COMMENT ?
Je passe rapidement sur le principe physique qui a occupé l'essentiel de la causerie, que vous pouvez sauter et rendez-vous au paragraphe suivant : pour créer les points de lumière d'une télé (pixels rouges-verts-bleus), il faut balancer des électrons sur un écran de verre recouvert de phosphore. Tout le problème est de créer ce flux d'électrons. Une des solutions est d'utiliser les propriétés des nanotubes de carbone, qui sont des minusculissimes nano-aiguilles de carbone qui sont capables de cracher des électrons quand on s'y prend bien. Grâce à ça, on pourra passer d'écrans plats de 6-7 cm à « quelques centimètres » (combien ? 2 ? 9 ?). Rien à dire du côté physique, ça baigne dans l'huile et j'ai tout pigé. Dijon boit du petit lait quand il nous fait passer des prototypes de l'écran et de « paillassons de nanotubes », en magicien souriant qui condescend à montrer ce dont il est capable aux pauvres mortels (« vous voyez rien mais c'est normal, c'est 10000 fois plus petit qu'un cheveu humain »). Un côté très « prosternation à l'église devant les saints objets du techno-culte ». Impec sur le plan de la mise en scène, avec accorte animatrice de débat, blonde et souriante à souhait. Mieux que l'église donc.

En tous cas : Alleluia, on a trouvé un débouché à nos nano-objets : un débouché de masse, qui plus est :

DES ÉCRANS DE TÉLÉ ! Pour reprendre cette idée que la technique avance sans finalité, notez la distinction entre : « on a mis au point les nanotubes pour la télé » (grossièrement FAUX) et « on a trouvé les nanotubes, PUIS on s'est dit que ça marche pour les télés, et maintenant y a plus qu'à refourguer aux bonnes gens en les convaincant que c'est le top du top » (VRAI !).
Tout le problème maintenant est de trouver des partenaires industriels : car « il est très difficile d'introduire des nouvelles technologies » (et oui, ce que les gens peuvent être chiants, ringards, réac, à garder leurs vieux objets de trois, 10, 40 ans d'âge au lieu d'acheter notre camelote tous les 6 mois). Et d'ajouter « être le seul leader dans son domaine c'est mauvais signe, ça veut dire qu'on est peut-être génial mais que ça ne pourra pas atteindre les industriels et qu'on ne pourra pas vendre ». Traduction : peu importe si on fait de la recherche originale un peu intéressante ; le mieux c'est de faire comme tout le monde, se ruer dans le truc où y a du fric. On pourrait pas mieux traduire l'asservissement de la recherche à l'économie et l'industrie.

Une petit couche de peinture écolo : à la question (posée par l'accorte modérateuse, sans doute une question qu'il lui avait soufflée histoire de répondre avec brio ?) « Votre technologie pose-t-elle des problèmes de recyclage ?», Jean est rassurant : « Non, il n'y a que du verre et du phosphore dans un écran. Le verre se recycle, le phosphore, ben c'est le même que les tubes cathodiques classiques. Quant aux nano-tubes, ils sont si petits que sur un écran d'un mètre carré il y en a 10 mg. Autant qu'un petit flocon de suie dans votre cheminée. » Certes, certes. Pas de problème de recyclage, si ce n'est le phosphore, qu'on justifie par le fait que « c'est pas pire qu'avant ». Argument un peu léger : un peu comme dire « Nos bâtiments nouvelle technologie sont isolés à l'amiante, c'est ni plus ni moins méchants que les anciens ».

Puis, il le fallait bien, il en vient aux nanotechnologies en général. En fait, il est là pour ça : l'explication physique d'avant, c'est un peu comme le principe de la fusée de Tournesol dans « Objectif Lune » : tout le monde s'en fout, on attend que Tintin se barre sur la lune. Nanotech donc …
Quelques pronostics soft sur les nanotechnologies : ça va révolutionner l'électronique d'ici 20 ans, en termes de miniaturisation. Puis le tant attendu « Vous voyez qu'il n'y a rien d'effrayant dans les nanotechnologies » : très rassurant, Dijon. Les nanotechnologies c'est « utiliser des matériaux à bon escient, rien de plus ». Objection : cette phrase NE VEUT STRICTEMENT RIEN DIRE, c'est la définition de la technologie en général. Tout est dans le « bon » escient ! Construire une bombe A en temps de guerre, c'est utiliser l'uranium à bon escient. Isoler des bâtiments à l'amiante, c'est utiliser ce matériau miraculeusement ignifuge à bon escient. Etc.
Avec notre écran de télé, nous avons une application « grand public, car tout le monde a une télé chez soi » (ah bon ? Merde !), et nous vivons « dans un monde de l'image ». Certes, certes. Jolie constatation. Est-ce une bonne chose ? Est-ce à prendre avec fatalité ? C'est en tout cas une conséquence directe du système technicien, Ellul toujours, et tout bénef pour les fabricants d'écrans. « On voit directement l'effet des nanotechnologies chez soi ». Tout baigne, donc ! Ce n'est que ça, les nanotechnologies ? Des chouettes écrans de télé ? En effet, vive Minatec ! Une crasse de Cheval de Troie, ces écrans plats !

À la question « Est-ce que vous croyez que vous allez parvenir à commercialiser votre technologie ? », il répond, superbe : « Je suis payé pour y croire donc j'y crois ». Magnifique ! Voilà quelqu'un qui se pose des questions de fond. L'image parfaite de l'ingé, minuscule (j'allais dire nano-) rouage du système technicien malgré lui, parce qu'il « faut bien bouffer », et tant qu'on ne se pose pas de question c'est un boulot formidable, qui gagne bien qui plus est — surtout au CEA LETI.

Je suis sorti de là avec une forte envie d'air frais, de cerises et de ciel bleu, et la frustration d'avoir manqué de cran et de voler dans les plumes du gars. J'espère en être capable un jour.
En attendant, résistons ! Informons-nous ! Voyons à quoi ressemble la vie sans portable, sans voiture et sans télé, sans Carouf…

Pour finir : curieusement (mais ce n'est pas vraiment une coïncidence !), 10 minutes après, en feuilletant « le Bluff technologique », du même Jacques Ellul, je suis tombé page 477 sur ces lignes, et ce sera le mot de la fin, fort à propos :

« Actuellement des centaines d'ingénieurs, tous plus habiles les uns que les autres, travaillent pour obtenir une télévision à écran plat, afin de n'avoir plus la légère déformation due à la courbure de l'écran ! Et alors ? Vous êtes donc des amateurs d'art si évolués, des esthètes si sourcilleux que vous ne puissiez pas tolérer la plus petite déformation de l'image ? Allons donc ! Vous êtes comme moi, un téléspectateur ordinaire qui trouve très bien ce qu'il voit. À quoi, à qui servira l'écran plat ? À rien, à personne .»

Jacques, t'as tout faux ! Les écrans plats, c'est pour limiter l'effet de serre !

Atonnerre, 27/05/2005

À lire :
le bouquin de Porquet, *Ellul, l'homme qui avait tout prévu*, qui permet d'avoir le concentré de sa pensée, pour commencer, avant d'avaler ses livres d'ailleurs très lisibles, mais difficiles à trouver.

Perturbation au talk-show « Sciences et Démocratie »

Les 16 et 17 juin, à la MC2, s'est tenu un « forum de débat citoyen » sur les nanotechnologies, intitulé « Sciences et démocratie » organisé par la Métro, dans une salle de 1000 places, avec de nombreuses « personnalités ».

Ce pseudo-débat n'aura en réalité pour but que de pacifier et de récupérer les diverses oppositions à la construction de la technopole grenobloise, particulièrement actives au cours de l'année passée. La Métro, pour préparer ce « grand débat citoyen », avait recruté un mercenaire (ayant déjà travaillé à faire accepter les OGM), censé recenser les diverses critiques des nécrotechnologies.

De leur côté, les Opposants aux Nécrotechnologies Grenobloises (ONG) ont boycotté le pseudo-débat institutionnel. A l'ouverture du forum, le 16 juin à 8h45, un de leurs représentants a pris la parole sur scène, pendant que d'autres dans la salle distribuaient leur journal « Le Métroscoop », et accrochaient une banderole : « CECI N'EST PAS UN DÉBAT ».

Pour information, cette ouverture du forum n'a attiré qu'un très maigre public (une cinquantaine de personnes en-dehors de la presse et des opposants), alors que la Métro a prévu une salle de 1000 places à la Maison de la Culture de Grenoble.

Une discussion parallèle au forum, « Résistance à technopolis », a par ailleurs eu lieu le 17 juin au soir, attirant plus d'une centaine de personnes.

Le verbatim du texte lu à la tribune par les ONG se trouve à cette adresse : http://grenoble.indymedia.org/index.php?page=article&id=1034

retour sur Biopolis

Objet de critiques il y trois ans, ce projet de pépinière de start-up en biotechnologies semblait en sommeil. La reprise des travaux sur le site de La Tronche (à côté de Grenoble), est l'occasion de revenir sur Biopolis.

Biopolis est un projet à 6,1 millions d'euros porté par l'association pour le développement des biotechnologies dans l'agglomération grenobloise (ADEBAG) et financé par la Métro, le Conseil Général, et la Région. Objectifs avoués : proposer « un hébergement technologique et tertiaire aux porteurs de projets dans le domaine des bio-industries. [Aider] les futurs entrepreneurs à mener à bien leur projet de création, en accompagnant le passage de la recherche fondamentale à l'initiative économique. Avec l'aide de l'ADEBAG, [stimuler] la maturation des idées, [vérifier] leur faisabilité industrielle, enfin [assurer] le suivi personnalisé des projets ». En clair : financer des profits privés sur fonds publics, en surfant sur le créneau porteur des biotechnologies.

L'association pour le développement des biotechnologies à Grenoble (ADEBAG)
Créée en mars 2000 à l'initiative de l'Université Joseph Fourrier, du Centre Hospitalier Universitaire, du Commissariat à l'Énergie Atomique, de l'INPG, de l'Université Pierre Mendès France, elle s'occupe de « l'organisation, de l'animation, du développement des biotechnologies, des bio-industries et des technologies liées à la santé, du site grenoblois ». Elle fédère également le CNRS, l'INSERM, le CRSSA, le CEMAGREF, l'INRA, la Métro, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, l' Agence Rhône Alpes des Technologies médicales et des Biotechnologies (ARTEB), l'Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG), l' Agence d'Études et de Promotion de l'Isère (AEPI), La Fondation Rhône-Alpes Futur, Grenoble Alpes Incubation (GRAIN) et des entreprises innovantes du site grenoblois.

Ses buts? Faire émerger un pôle d'excellence grenoblois en biotechnologies, bio-industries et technologies liées à la santé ; stimuler et faciliter la création d'entreprises dans ce secteur ; promouvoir les compétences scientifiques et technologiques du site et accroître la visibilité des jeunes pousses aux niveaux national et international et leur accès à de nouveaux partenariats. Elle collabore étroitement avec une vingtaine d'entreprises grenobloises du secteur et participe activement à un nombre croissant de projets en émergence. Bien sûr, elle n'oublie pas « d'inciter à la réflexion bioéthique » : « Unique en France, le groupe pluridisciplinaire de bioéthique a pour mission d'accompagner les créateurs d'entreprise dans l'approche éthique de leur activité, de les initier aux principes de responsabilité et de précaution et de favoriser la transparence par la communication ».

En bref, l'ADEBAG, c'est le relais local du lobby des biotechnologies. Avec comme d'habitude le soutien massif de l'État et des collectivités publiques. Oui à la recherche biotechnologique, oui à la valorisation des connaissances, oui aux OGM. Vous n'avez pas compris que c'est pour votre bien qu'on se donne tout ce mal ?

Que fera-t-on à Biopolis ?
Trois grands domaines sont concernés par Biopolis : l'ingénierie pour le vivant et la santé (chirurgie assistée par ordinateur, imagerie, télémédecine, neurosciences…), la bio-informatique et post-génomique fonctionnelle intégrée et leurs applications cliniques et l'environnement (biologie alpine et altitude, pollution et santé publique...). Hébergement de projets ante-création (pépinière) et d'entreprises en démarrage (hôtel d'entreprises).

Financer des profits privés sur fonds publics, vous trouvez ça bizarre vous ? Bienvenue à Grenoble !

Il existe à Grenoble un autre incubateur d'entreprises innovantes : GRAIN. Plus précisément, GRAIN est un incubateur public destiné à favoriser la création d'entreprises de technologies innovantes. Il accueille et accompagne des projets de création d'entreprises issus de la recherche publique ou liés à celle-ci. Près d'un tiers des projets accueillis par GRAIN concernent les bio-industries. GRAIN est un projet porté par toutes les collectivités territoriales et les universités grenobloises, qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur l'innovation de Claude Allègre (en 1997).

Plus généralement, il existe tout un tas de structures publiques uniquement destinées à favoriser la « valorisation des connaissances », c'est à dire à aider les chercheurs et les chercheuses du public à monter leur propre entreprise ou à revendre leurs travaux à de grosses boîtes déjà existantes. À Grenoble, chaque institution scientifique s'est dotée d'un service « valorisation » ou d'une filiale dévolue à cette tache : UJF-industrie et Floralis pour l'UJF, CEA-valorisation pour le CEA, INPG Entreprises SA pour l'INPG,... Au bilan de ces opérations « d'essaimage », plusieurs dizaines d'entreprises à Grenoble. La plus connue étant ST Microelectronics (issue de EFCIS, start-up du CEA en 1972). Mais on connaît aussi Sofradir, Ulis, Apibio (coproduction CEA-BioMérieux), Tronic's Microsystems, Soitec, Corys (start-up CEA du futur maire de Grenoble Michel Destot)...

Bref : l'essaimage, la liaison recherche-industrie, la valorisation, le transfert de connaissance... c'est une politique au niveau national, mais, comme le disait un responsable du MEDEF en octobre dernier, c'est à Grenoble que ça marche le mieux. Biopolis en est un nouvel exemple.

Et l'Armée?
Un aspect trop peu mis en avant dans le projet Biopolis, c'est la participation des militaires.

Il existe à La Tronche, à quelques centaines de mètres de l'Hôpital Nord et du futur site de Biopolis un endroit très discret et pourtant très efficace : le Centre de Recherche du Service de Santé des Armée. Site d'envergure nationale (300 personnes, 4,5 millions d'euros par an), ou sont effectuées de nombreuses recherches dans les domaines de la radiobiologie-radiopathologie, de la microbiologie-virologie, de la toxicologie-pharmacologie et des « facteurs humains », on y cultive de bons rapports avec les laboratoires civils

de l'agglo. Il n'est ainsi pas rare d'y voir des étudiant-e-s de l'UJF ou d'un IUT y effectuer des stages. Le CRSSA met son matériel à disposition des civils, et les civils se mettent à disposition du CRSSA.

Ces bonnes relations depuis la création du centre en 1989 permet à l'Armée de participer activement à Biopolis. Activement, c'est à dire qu'elle ne se contente pas d'un simple rôle de financeur. Non non non. Elle est directement présente au Conseil d'Administration de l'ADEBAG. C'est Jacques Viret, médecin général au CRSSA qui s'y colle, et qui est « membre invité » du C.A. jusqu'à fin 2006. Une preuve de plus que le climat grenoblois est particulièrement propice au développement militaire, comme le partenariat entre le Commissariat à l'Energie Atomique et l'Armée en novembre 2002.

Biopolis en zone inondable

On pourrait se dire qu'entre cette privatisation de connaissances et cette participation des militaires, Biopolis prête déjà le flanc à un bon nombre de critiques. Mais ce n'est pas fini, l'ADEBAG n'en reste pas là et implante son projet en zone inondable.

Le lieu destiné à accueillir la pépinière/hôtel d'entreprise est le site Ricou, immédiatement attenant au Décathlon de La Tronche, en remontant en direction de l'arrêt de tram B « Grands Sablons ». Il est donc tout à proximité des berges de l'Isère. En se référant à la crue bi-centennale de 1859, un arrêté préfectoral a caractérisé la zone sud de la commune « zone d'aléa fort » (hauteur supérieure à 1.50 m et vitesse dépassant 1.00m/s en cas de crue, voir le site internet de la ville de La Tronche). Les risques d'inondation sont en effet à prendre en compte. Si l'on suit l'avis de la DDE, dans cette zone : « aucun des travaux soumis à permis de construire ou à déclaration ne peut être autorisé, exception faite des travaux concernant des constructions existantes, n'ayant pour conséquence ni d'augmenter l'emprise au sol de la construction, ni de créer, d'aménager ou d'agrandir des locaux en sous-sol » (le Canard Enchaîné, janvier 2002).

Mais pas de problème. Le permis de construire a été accordé en décembre 2001, et prolongé jusqu'à aujourd'hui. En zone inondable jusqu'à 1m50, dites-vous? Qu'à cela ne tienne, les éléments vitaux seront placés à 1m60 du sol en caissons étanches... La commune a également demandé que certains équipements soient installés au premier étage du bâtiment. Donc : pas d'inquiétudes. D'ailleurs, Geneviève Fioraso (vice-présidente de la Métro), nous avait bien dit de ne pas nous inquiéter : « Je ne comprends pas qu'on s'en prenne comme ça à Biopolis alors qu'à Minatec on fera des choses bien plus dangereuses ! ». Eh oui.

Alors.

Alors, à quand ce fameux projet Biopolis? Dans le journal de l'UJF en mai 2001, il est annoncé pour « l'horizon 2002 », puis dans le journal de la Chambre de Commerce et d'industrie ce sera pour « l'automne 2002 », puis « au printemps 2003 », ensuite l'ADEBAG nous le promet il y a un an pour « mi 2005 ». Entre temps, le permis de construire, qui menaçait d'expirer, a été prolongé. Et dans le Métroscope de décembre-janvier 2004 la ville de La Tronche jure que Biopolis sera opérationnel « à l'horizon 2010 »...
Lors du Conseil Municipal de la ville de La Tronche (13/12/2004), il a été annoncé que les travaux vont débuter en cours d'année 2005. Et en effet, le terrain attenant a été récemment défriché, et on a garé un engin de chantier dans la cour.

Nous ne reviendrons pas sur tout ce qui a motivé une opposition aux biotechnologies et aux OGM : Une « science » n'ayant ouvertement d'autre but que ses applications industrielles. Des technologies aux mains bienveillantes des transnationales pharmaceutiques ou agro-alimentaires et de l'Etat. Des essais en plein champs permettant la dissémination irréversible et incontrôlable des graines transgéniques. Brevets sur le vivant assurant la propriété des semences à certaines entreprises. Des plantes rendues stériles pour s'assurer que les agriculteurs/trices, dociles, achèteront chaque année les graines à leur multinationale-mère. Des procès à des agriculteurs biologiques contaminés par des OGM, sous le prétexte qu'ils utiliseraient illégalement les semences...

La question des OGM est intimement liée à la question de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire. Elle est également liée aux rapports entre les villes et les campagnes (comment nourrir à moindres frais et en maintenant un taux de profit conséquent tous ces urbain-e-s incapables de produire leur propre nourriture). Face à l'offensive des OGM, ces dernières années ont vu les paysan-ne-s se mobiliser pour exprimer leur refus. Il y a eu de nombreux textes, fauchages, arrachages, procès, soirées de soutien... Aujourd'hui, ce projet de l'industrie biotechnologique veut prendre place en ville : c'est au tour des urbain-e-s de se mobiliser pour empêcher sa réalisation. Récemment, on a pu voir une affiche apposée sur le permis de construire de Biopolis clamer « oui aux pépinières, non aux biotechnologies ». À nous de trouver des formes de luttes qui sachent convaincre les promoteurs de Biopolis que nous ne voulons ni des biotechnologies, ni de leurs pépinières.

Rose Tourbière, février 2005

Les chantiers de MINATEC et BIOPOLIS cadenassés pour protester contre la « valorisation » des connaissances

[communiqué anonyme reçu le 13/03/2005]

Ce dimanche 13 mars 2005, nous avons cadenassé les accès aux chantiers de MINATEC (Grenoble) et BIOPOLIS (La Tronche).

MINATEC est un pôle européen de recherche, formation et valorisation industrielle dédié aux nanotechnologies. BIOPOLIS est un hôtel d'entreprises innovantes en biotechnologies. Les deux projets sont réalisés sur fonds publics, avec le soutien de l'armée.

MINATEC et BIOPOLIS sont des symboles de la recherche actuelle : une science orientée par les applications industrielles et militaires, et non par l'intérêt commun.

Nous refusons cette logique de « valorisation » des connaissances scientifiques, la logique du développement économique qui finance n'importe quelle technologie pourvu qu'elle soit rentable.
Nous nous opposons à cette élite politique, qui ne prend même plus la peine de nous faire croire à la « démocratie » quand il s'agit de projets industriels.

Que savons nous des impacts environnementaux des biotechnologies et des nanotechnologies?
Sommes nous prêts à payer le prix du développement économique de Grenoble?
Attendrons nous les applications sécuritaires et militaires de ces nouvelles technologies pour nous y opposer?
Jusqu'à quand regarderons nous les élus prendre des décisions qui nous concernent, sans réagir?

Halte au développement industriel.
Halte au capitalisme.

Pour plus d'informations sur Biopolis, le contexte grenoblois et les contestations du développement de la technopole, les curieuses et les curieux peuvent consulter <http://www.adebag.org> <http://www.piecesetmaindoeuvre.com> et <http://www.grenoble.indymedia.org>

Deux livres à consulter sur les biotechnologies :
- *Remarques sur l'agriculture transgénique et la dégradation des espèces*, Editions de l'Encyclopédie des Nuisances 1999
- *La guerre au vivant, OGM et autres mystifications scientifiques*, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Pierre Berlan, Agone 2001.



squats...



Début 2005, l'agglomération grenobloise venait de voir émerger beaucoup de nouveaux squats (la Mordue, la Mèche, Résistor, le Schmôgul, le Magma ou encore la Boum...) et avait encore devant elle de beaux mois d'effervescence squattesque.

> Le 25 février 2005 dans 17 villes (Paris, Montpellier, Dijon, Besancon, (Saint-)Étienne, Nantes, Lyon, Thonon-les-Bains, Reims...), des gens se sont mobilisé-e-s pour protester contre la menace d'expulsion que la mairie PS de Grenoble faisait peser sur le squat des 400 Couverts. Suivant les villes et leur contexte politique, différents types de manifestation ont eu lieu, du simple rassemblement à l'occupation des mairies ou des locaux du Parti Socialiste.

À Grenoble le 24 février au soir, l'entrée du local du Parti Socialiste a été sabotée.

Vendredi 25 février vers 14h30, à Grenoble toujours, des gravats ont été déposés devant la mairie par une cinquantaine de personnes. Deux pancartes ont été plantées en haut du monticule : « Ce que la mairie fait de nos maisons » et « Ce qu'il faudrait faire des lieux de pouvoir ».

Deux banderoles ont également été fixées sur un pont traversant le boulevard, à quelques mètres de la mairie, avec les slogans suivants : « On en a marre on s'organise. Autonomie ! Squats ! Gratuité !» et « Qui décide quoi pour qui ? Quoi décide qui pour quoi ? ». Alors que tout le monde s'apprêtait à quitter les lieux, la police a violemment chargé et arrêté arbitrairement une dizaine de personnes.

Celles-ci ont été relâchées après des contrôles d'identité, qui traduisent bien la volonté de fichage systématique des autorités. Plusieurs milliers de tracts ont été diffusés dans toute la ville, rappelant la situation alors critique des squats des 400 Couverts, de La Mordue, de Resistor et de La Mèche, ainsi que de nombreux autres squats grenoblois. La volonté était de contribuer à un rapport de forces en faveur d'espaces d'autonomie et d'autogestion.

Les manifestations visaient au maintien des 400 Couverts tout autant qu'à dénoncer la politique des mairies socialistes : tonnes d'expulsions de squats (comme par exemple la veille même de l'action, à Rennes, où le squat de l'Ekluserie a été expulsé, tandis qu'une semaine auparavant la mairie gauche plurielle du douzième arrondissement de Paris expulsait un squat ouvert depuis près d'une semaine) et d'expulsions de sans papier-e-s, politique sécuritaire et autres méfaits habituels quand on approche un peu de la social-démocratie…

> Le 30 avril une grande manifesta a été organisé en soutien aux 400 couverts. Rythmée par une batukada accompagnée par divers instruments, la manifestation a traversé la ville, et y a promené drapeaux squats, ballons, slogans, maison en carton.

Arrivé-e-s sur une place, certain-e-s se sont lancé-e-s dans une action de guérilla jardinière, dispersant des graines de légumes dans les parterres de fleurs, pour inciter à la conquête de morceaux d'autonomie alimentaire. Des paroles détournées de chansons ont été distribuées, et la foule a entonné, en chœur et mélodies, de vibrantes défenses des squats sur des airs populaires.

La manifestation a aussi été l'occasion de tapisser la ville de larges affiches de soutien aux 400 Couverts (« contre le bétonnage de nos vies », « développons des espaces d'autonomie poétique », entre autres slogans). Peu avant la fin de la manifestation, deux énormes banderoles ont été déployées le long de bâtiments, sous les acclamations des participant-e-s: « À Grenoble comme ailleurs, le PS expulse! Soutenons l'espace autogéré des 400 Couverts! » et « Squats de Gre ».

Malheureusement, cette manifestation a été très violemment réprimée alors qu'elle s'apprêtait à se terminer et que les gens étaient rassemblés devant le musée pour jouer. C'est donc une atmosphère paisible et bon enfant qui a été troublée par l'irruption soudaine de deux policiers, qui se sont lancés à toutes jambes en direction d'une personne.

Très vite, tout le monde s'est levé et est parti à la poursuite des flics, qui se sont trouvés encerclés par ce qui restait de la manif. L'interpellé sera arraché à plusieurs reprises aux griffes de la flicaille dans l'empoignade, mais celle-ci parviendra malheureusement à le reprendre en jouant de la matraque (et grâce aux renforts de « collègues »...). L'accès au van étant bloqué par une chaîne humaine, les flics n'ont pas pu embarquer l'interpellé. Bousculés physiquement et secoués par une pluie de cris, certains ont commencé à perdre les pédales. Les renforts sont arrivés vite, armés de flashballs ; un chien a été lâché sur les manifestant-e-s, pendant que des coups de matraques ont complété la dispersion. Une seconde personne a alors été interpellée, sans qu'il soit possible de la récupérer. Les manifestant-e-s se sont regroupé-e-s pour une assemblée improvisée.

L'arrivée de plusieurs vans de CRS a vite écourté l'échange, et la manifestation s'est séparée, une partie retournant au centre, l'autre se rendant devant le commissariat.

Après quelques slogans exigeant la libération des arrêtés, on y apprendra que ceux-ci — l'un mineur, l'autre étranger —, sont placés en garde à vue pour « dégradation de monument » (à l'argile !) et « inscription injurieuse » (les slogans politiques se devant d'être gracieux à l'égard de ceux qu'ils critiquent, évidemment !) d'un côté, « outrage » et « rébellion » (systématiquement employé par les flics pour justifier leurs exactions) de l'autre. Les inculpés sortiront le lendemain matin, avec une convocation devant le procureur.

En somme, un après-midi d'action enthousiaste et déterminée, qui aura compté jusqu'à 500 personnes au plus fort de la manifestation. Un message radicalement pro-squat, pour une initiative axée sur la communication et la participation, plus que sur l'action directe, mais qui allait être complétée le lendemain par la grandiloquente ouverture du squat « Bora Bora » surplombant la ville, offrant l'énorme banderole « Squats de Gre » au regard d'une bonne moitié des grenoblois-es.

> En effet, **le lendemain**, environ 80 personnes ont investi l'ancien institut de géographie alpine (rebaptisé Bora Bora) situé sur la Bastille. Ce nouveau squat aurait du être l'habitation d'une dizaine de personnes et le lieu de diverses activités à participation libre mais il a été expulsé une vingtaine d'heures plus tard par une cinquantaine de CRS.

Une semaine après, les anciens habitants du Bora Bora ont ouvert un autre lieu, un ancien hôtel rebaptisé l'hôtel LaKanaille, appartenant à la mairie et à l'Opac 38. Cette ouverture s'est suivie de celle d'une petite maison, occupée en non-mixité garçons et logeant 4 habitants.

Malheureusement les autorités ont profité de l'été pour lancer une grande vague d'expulsions, ôtant la vie à Resistor, la Boum, les 400 Couverts et Lakanaille. La Mordue avait déjà été évacuée fin mars ; le Schmogul et la Mèche sont expulsables en ce moment même ; le procès du squat en non-mixité garçons est en cours.

Mais nous continuons à nous battre pour que tous ces espaces de création, de tentatives, de réflexions, de rencontres et de solidarités renaissent et continuent d'exister.

Anonyme, août 2005

Pour en savoir plus, des liens vers des niouzes, des textes théoriques et des infos sur les squats :

- le site **intersquat de Grenoble** <http://grenoble.squat.net>

- un portail sur **les alternatives et l'autogestion à Grignoble** <http://inventati.org/nebuleuse>

- des **infos pratiques et des textes théoriques** à imprimer soi-même sur la question des squats <http://infokiosques.net/theme.php3?id_mot=5>

- « **Grenoble : L'accès au logement, le côté obscur du mythe grenoblois** », texte d'une ex-squatteuse grenobloise <http://squat.net/fr/news/grenoble230604.html>

- des **vidéos** sur les squats en général et notamment sur la manifesta et l'expulsion du Bora Bora <http://video.squat.net>

des squats expulsés pour une ville aseptisée

Communiqué de squatteur-euse-s suite aux expulsions des 400 Couverts et de la Kanaille.

Le mardi 2 août 2005, la mairie socialiste de Grenoble a fait un grand pas dans sa politique d'éradication des squats « politiques » de la ville. En effet plus de 200 policiers et gendarmes ont été réquisitionnés pour mettre fin aux aventures des squats des 400 couverts (cinq maisons squattées depuis presque 4 ans, un domicile pour 24 personnes et un espace d'activité pour une cinquantaine d'associations grenobloises, un lieu public où se sont déroulées des centaines d'activités et d'expériences militantes et alternatives sans profits ni subventions) et de la Kanaille (grand hôtel squatté depuis 3 mois avec restaurant à prix libre, projections hebdomadaires, infokiosques et permanences juridiques sur les squats et les problèmes de logement).

Il leur a quand même fallu près de 4 heures pour venir à bout de la résistance des squatteur-euse-s (barricadages et regroupement des occupant-e-s sur les toits) déterminé-e-s jusqu'au bout à empêcher ces expulsions et à éviter qu'elles ne soient passées sous silence. Il leur a aussi fallu l'aide de nacelles et des pompiers qui ont honteusement collaboré en mettant à disposition leur grande échelle pour aller chercher les squatteur-euse-s sur les toits et sur une vigie construite pour l'occasion.

Passons rapidement sur les imprudences de flics : comme le montre bien la photo à la une du Daubé du 3 août 2005 et malgré ce qu'affirme un journaliste reprenant servilement les communiqués de la police qui se vantent de « CRS équipés de baudriers », les premiers flics à intervenir ont délogé les occupant-e-s sans être assurés. Ils ont traîné plusieurs personnes sur des toits rendus glissants par la pluie après leur avoir fait des clés de bras pour qu'ils/elles se détachent, ou ont secoué dangereusement la vigie en demandant à ses occupant-e-s « s'ils savaient voler ». Les rues étaient bloquées afin que rien de ce qui se passait ne soit visible ni par les 200 personnes venues en soutien ni par la presse (qui fait quand même semblant le lendemain d'avoir été sur place sans même mentionner que la police le lui avait interdit).

Au final ni blessé-e-s ni arrestations (juste des contrôles d'identité) et une manifestation sauvage dans le centre de Grenoble qui rassembla dans la foulée une centaine de personnes, détournant les plots de trams pour bloquer les grands axes, sous les cris de « Non aux expulsions, grève des loyers, insurrection » et « Ni Destot ni Carignon, Autogestion ».

L'été c'est pratique

Depuis quelques années les choix de gestion de la ville sont mis à mal par diverses actions (occupation du Parc Paul Mistral, blocage du chantier Minatec, analyses et canulars sur le développement de la technopole grenobloise, luttes sur le logement...).

Depuis quelques mois les squats grenoblois étaient dans une dynamique de résistance face à la vague d'expulsion annoncée pour cet été. Des actions se sont multipliées (manifestation de 500 personnes dans Grenoble, festival et activités dans les lieux occupés, occupations et sabotages de locaux et mairies PS le même jour dans 17 villes en France, collages et journaux muraux, intervention au conseil municipal et dans les festivals locaux, repas de quartiers, intrusions dans la Mairie et la Metro...) pour maintenir une pression constante sur les autorités et informer les grenoblois-es.

La municipalité sait pertinemment que les squats et les luttes politiques dans lesquelles ceux-ci interviennent, connaissent une popularité certaine à Grenoble et qu'il n'est pas toujours bien vu d'envoyer deux cents brutes casquées face à des gens qui résistent et qui inventent. La Mairie a d'abord tenté de trouver une sortie honorable, en nommant un médiateur ayant pour mission de convaincre les squatteu-euse-s de « quitter les locaux sans mots-dire et avec le sourire ».

En intervenant début août, alors que Grenoble est déserté, les autorités ont choisi la période de l'atonie contestataire, faisant par là aveu de faiblesse. Sûrement un peu traumatisé-e-s par l'épisode du parc Paul Mistral, les élu-e-s ont essayé cette fois de faire en sorte que les conséquences de leurs décisions ne leur coûtent pas trop politiquement. Il reste à s'interroger sur les relations entre le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire : en effet, le tribunal des référés, présidé par un juge connu comme étant proche de Michel Destot, n'a donné des délais à aucun des deux squats, permettant ces expulsions en plein coeur de l'été. Le solide dossier juridique monté pour les 400 couverts et le nombre de jurisprudences précédentes auraient dû logiquement entraîner l'octroi de délais, ce qui n'aurait pas permis de se débarrasser des squats pendant l'été... De plus, comme lors de l'expulsion du Parc Paul Mistral, la Municipalité de Grenoble a fait appel à la force publique sans attendre les rendus des appels faits au tribunal par les collectifs de squatters.

Par ailleurs, en expulsant ces deux lieux simultanément, ils ont minimisé les risques de débordement par des personnes extérieures solidaires, obligées de se séparer sur deux fronts. Soulignons enfin le grand courage des élu-e-s : aucun-e n'était présent-e sur les lieux pour assumer ses responsabilités.

Parade médiatique
Pour effacer ces lieux d'expérimentation sociale et de contestation, la Mairie a usé d'un argument facile : sa volonté de construire des logements sociaux à leur place. Et de s'étendre sur « l'individualisme des squatteurs qui s'opposent à des réalisations attendues par des milliers de demandeurs de logement sociaux. » L'on pourrait tout d'abord rappeler que l'hôtel Lakanal, juste avant d'être squatté, avait été proposé à l'association Les Passeurs (qui réclame des locaux non-utilisés pour des périodes d'environ un an), et qu'il n'y avait donc aucun projet de rénovation dessus. On peut réaffirmer aussi que le projet sur la traverse des 400 Couverts est avant tout un projet de vente immobilière avec le vernis social nécessaire pour faire passer la réalité de cette « chasse aux pauvres » des derniers quartiers populaires du centre-ville. Comme bien souvent, dès l'arrivée de squatteur-euse-s, les autorités trouvent très vite des «projets urgents d'intérêt général».

Et puis affirmer que les squats sont un obstacle à la construction de logements sociaux, ça évite de se pencher sur les budgets consacrés aux logements sociaux, ridicules à côté de ceux alloués à la communication ou à des constructions de prestige (Grand Stade, Minatec, MC2). Ca évite de réaliser que de nombreux autres bâtiments appartenant à la Mairie sont inutilisés et bien fermés à l'aide de portes anti-squatteurs afin de ne pas devoir monter en urgence un projet de logement social pour justifier une expulsion. Qu'ils vont sûrement rester vides de nombreuses années de spéculation avant d'être vendus pour faire des immeubles de standing afin de loger les futurs cadres de Minatec.

178 expulsions ont eu lieu en Isère en 2004, depuis 2000 ce nombre s'est accru de plus de 230%. Plus de 1700 demandeurs de logement social en Isère attendent depuis plus de deux ans. Dans une telle situation, le squat est légitime. Les problèmes de logement sont le fruit de choix politiques, les politicien-ne-s tentent de faire oublier leur responsabilité en divisant la population et en montant les gens les un-e-s contre les autres. Depuis quand fait-on du social en expulsant des gens, squatteureuses ou locataires ?

Rappelons au passage que 80 personnes avaient essayé d'occuper l'ex-bâtiment de l'IGA le 1er Mai dernier afin d'y habiter et d'y développer diverses activités. Que ces squatteur-euse-s ont été expulsé-e-s 24 heures plus tard, sans procédure judiciaire, grâce à la pression de la préfecture et de la Mairie. Que ce même bâtiment est toujours vide et qu'il n'est nullement question d'en faire des logements sociaux.

Quand à la soi-disant « insalubrité des bâtiments » (selon la préfecture relayée par le Daubé du 3 août), tou-te-s celles et ceux ayant pu rentrer dans les locaux ces derniers mois ont pu constater combien cette affirmation est erronée, ou alors rendue juste seulement par le nombre de coups de barres de fer et de fusils à pompe donnés par les flics lors de l'expulsion.

Quelle ville voulons-nous ?
Le nombre impressionnant de demandeur-euse-s de logement sociaux reflète bien les conséquences des politiques de développement de l'agglomération grenobloise menées depuis de nombreuses années. Les choix de ville fait par Destot et ses alliés écologistes ont le mérite d'être clairs : à Grenoble, la priorité est donnée à la création d'emplois à tout prix et à la valorisation de l'agglomération. Crolles 2 et Minatec créeront 8000 emplois dans les prochaines années, là est l'important, un point c'est tout. Que ces projets mégalos soient nuisibles par ailleurs, que les loyers augmentent en flèche, que les plus pauvres soient peu à peu chassés du centre ville par l'afflux des cadres dus à ces créations d'emploi, peu importe : tant qu'on parle de la capitale des Alpes comme dynamique. Combien de quartiers populaires vont laisser prochainement la place à des « Europole » ?

On comprend alors mieux pourquoi il n'y a pas de place pour des squatteur-euse-s dont la motivation principale est d'essayer de changer la vie et la ville. Les squatteur-euse-s dépeint-e-s alternativement par la propagande municipale comme des petit-bourgeois, des parasites ou des marginaux crasseux, osent en réalité élaborer ou relayer des critiques radicales d'une société étatique et capitaliste, donc des différents aspects de la politique municipale. Si les autorités grenobloises s'accommodent au besoin de quelques faire-valoir artistiques et sociaux alternatifs, elles ne peuvent en revanche accepter que croissent dans les squats grenoblois des expériences incompatibles avec les cadres institutionnels ou commerciaux et où se créent de nouvelles formes d'organisation et de rapports entre les personnes.

Bravo à toutes celles et ceux qui, par tous les moyens, ont permis de rendre les expulsions plus difficiles.
Nous continuerons à hanter les murs de nos villes et à semer la colère et l'invention là où règne la résignation.
Il faudra plus d'un bulldozer pour nous faire taire.

A bientôt pour de nouvelles aventures

Des squatteureuses grenoblois-es tristes et enragé-e-s...



(A bas le) **PS** : Tandis que les expulsions locatives continuent cet été, d'autres squats grenoblois ont été expulsés ou sont menacés d'expulsion ; tenez vous au courant...

dernières nouvelles du stade

La construction du stade d'agglomération est prévue dans le Parc Paul Mistral, principal espace vert de la ville de Grenoble.



Pour empêcher l'abattage des arbres de la plus belle partie de ce parc, plusieurs dizaines de personnes avaient occupé ces arbres pendant plus de 100 jours avant d'être expulsées par le GIPN.



Une manifestation de 4000 personnes avait répondu à l'appel de l'association SOS Parc Paul Mistral (SOSPPM) pour demander l'annulation de ce projet.

Cette association et d'autres ont déposé dix-huit recours contre les différents permis de construire déposés par la mairie de Grenoble et la communauté d'agglomération, la « Métro ».

Le stade devait être terminé initialement en juin 2004 pour un coût de 23 à 30 millions d'euros, mais il a depuis dérivé, le projet envisagé maintenant à été réduit et son coût est estimé à 100 millions d'euros avec son parking.

Le chantier a déjà commencé ; il est clos d'une palissade qu'une association de graffeurs, appelée par la mairie, a décorée.

(adapté d'un communiqué de SOSPPM)

Plus d'information sur <http://www.sosparcpaulmistral.org>

CH2 croque-mort artistique : le graff se vend au Parc Mistral

Dans l'organe de propagande de la mairie de Grenoble (même pas foutu d'être en papier recyclé, je m'en suis aperçu aux flammes bleues) j'ai trouvé un article [portrait] sur les peintres officiels des palissades du Parc Mistral.

Les joyeux lurons comme dit l'article (qui s'expédient eux-mêmes et sans s'en rendre compte dans l'immense cimetière des figures bouffonnes que le peuple réclame) clament que « le fait de travailler sur ce type de support, de manière légale, permet de faire reconnaître le graffiti comme expression artistique, et non comme du vandalisme ».

A priori, c'est l'asso CH2 qui a glané le marché (www.ch2.fr) mais elle n'est même pas citée dans l'article.

Quoi qu'il en soit, j'espère que, comme dans le fantôme de Baskerville d'Oscar Wilde, les tâches de sang qui giclèrent sous les matraques des forces de l'Ordre lors de l'occupation du parc réapparaîtront sans relâche sur ce que Nesta, Impact, Korem et autres emballeurs-cadeau de la vindicte sociale appellent le graffiti et qui pour le coup, s'apparente bien plus à la dorure, au damasquin et au vernis.

Si tu es courageux, CH2, avec ta thune invite-nous au vernissage de ton travail de nervi. Et si tu as de la suite dans les idées, décorateur officiel, console-toi de la chute du mur de Berlin et de la superbe affaire que tu aurais pu réaliser si tu étais né plus tôt : il reste encore dans ce bas monde quelques grandes palissades à décorer, en Palestine par exemple, tu sais ce grand mur fait exprès pour que tu t'exprimes, et puis il reste encore quelques marchés à s'octroyer avec entre autres les murs d'enceintes des prisons où se retrouveront tes anciens copains graffeurs sauvages qui, à l'opposé de toi, ne monnayeront jamais leur art.

richbool, le 02/02/2005

vote subvention pour le financement du stade par le Conseil Général

Le 11/02/2005, le Conseil Général de l'Isère votait son budget, notamment le vote d'une subvention pour le financement du stade de Grenoble. Comment ont voté les élus ?

- Ont voté pour : le PC dont une abstention (quelle honte !!!), le PS (c'était à prévoir !).
- Ont voté contre : les verts, l'opposition (la droite).

La subvention a malheureusement été acceptée à 29 voix contre 28, le Conseil Général va donc subventionner ce projet scandaleux : 15% de 55 millions d'euros.

Belle représentation des dépenses de l'argent public du département pour un usage privé, sachant que 50% des parts du GF 38 ont été rachetées par une société japonaise, «Index-corporation».

Apparemment la ville de Grenoble est beaucoup plus attachée au « sport-spectacle » et à son prestige, plutôt qu'au « sport-populaire » !!!

En effet, pour l'image de la ville et des ses élus il est beaucoup plus important de posséder un grand stade (20 000 places qui ne seront sans doute jamais occupées !!!) que d'équiper les structures sportives scolaires et de proximité.

Les priorités politiques de la ville et du département semblent bien différentes de celles des citoyen(ne)s... Mais où va-t-on ????

Let, le 11/02/2005

grande surprise à Grenoble

Mercredi 15 juin 2005, Tribunal administratif de Grenoble

Le commissaire du gouvernement a demandé l'annulation du permis de construire du Stade de Grenoble et de son parking souterrain.

Pour le Stade trois points ont été retenus :
- La superposition du stade sur le parking est interdite
- Le nombre de places prévues est insuffisant
- La commission de sécurité n'avait pas la compétence pour accorder une dérogation.

Pour le parking, un point a été retenu :
- Le nombre de dégagements en cas d'incendie est insuffisant.

Le jugement est en délibération, nous aurons le résutat définitif dans deux ou trois semaines.

SOS PPM, le 16/06/2005

déni de justice manifeste au tribunal administratif

Ce matin 10h nous attendions le résultat d'une décision de justice concernant de nombreux recours (19) déposé par SOS Parc Paul Mistral, des associations et élus ADES (cela nous a beaucoup surpris car nous ne nous attendions à aucun rendu avant le 18 Juillet).

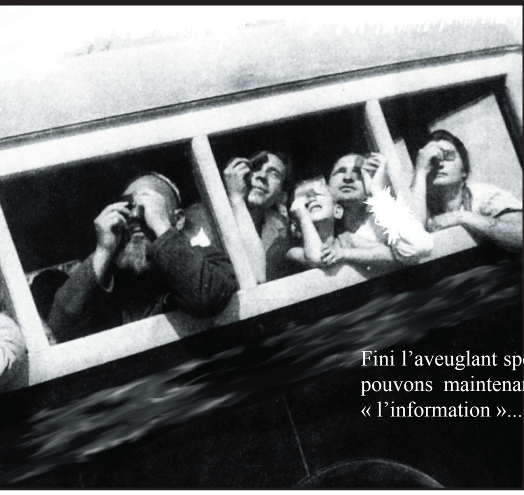
Tous les médias locaux étaient présents. Donc le greffier en chef entre et fait lecture d'une décision globale sur toutes les requêtes en annulation déposées contre ce projet. Le greffier annonce que les rendus seront publiés ultérieurement et que les appels ne seront possibles qu'après que les parties auront pris connaissance du jugement. Toutes les demandes sont rejetées et c'est tout.

Cela veut dire qu'on ne pourra pas faire appel avant un mois ou deux et pendant ce temps, la Métro aura tout le temps de faire son appel d'offre afin de trouver une entreprise. Donc en contradiction avec le « commissaire du gouvernement » qui avait demandé l'annulation des permis de construire le tribunal administratif a pris une décision au mépris de la population grenobloise.

Nous avions déjà pu constater plusieurs fois une collusion entre des juges administratifs et des «élus» de la Métro mais nous espérions que ces pratiques honteuses cesseraient mais hélas il n'en a rien été. Nous avions demandé aussi le dépaysement du dossier mais cela n'a pu être possible hélas. Nous craignons une accélération du chantier de ce « grand stade » et nous invitons tout les opposants à ce projet néfaste a nous rejoindre et à agir contre ce déni de justice manifeste. Jusqu'où va-t-on supporter les agissements mafieux de cette « République bananière »?

Anonyme, le 08/07/2005





Fini l'aveuglant spectacle des médias. Nous pouvons maintenant produire nous-mêmes « l'information »...

Le site

http://grenoble.indymedia.org

est né à l'automne 2004, après une période de « gestation » de plusieurs mois.

Il s'inscrit dans le réseau de contre-information *Indymedia*, qui rassemble plusieurs dizaines de sites à travers le monde. Son but est de diffuser une information libre et autonome, en particulier sur les luttes sociales à Grenoble et dans la région, en s'opposant aux outils de propagande officielle et au formatage médiatique.

Indymedia n'est certainement pas politiquement neutre (quel média l'est ?) et ses membres ne sont surtout pas des journalistes (fussent-illes « alternatifs-ves ») : *Indymedia* est avant tout une plate-forme de publication ouverte, dont la ligne éditoriale est clairement formulée dans une charte. Chacun-e peut y participer en postant des articles (bouton « publier » sur le site) : ils sont ensuite modérés suivant les critères de la charte.

Nous avons tenu à éditer une version papier du site, pour qu'*Indymedia* ne reste pas réservé aux internautes.
Nous y avons réuni une partie des articles parus ces dernières semaines sur le site.
Elle circulera avec votre aide, à toute occasion !

indymedia.org

auvergne-indymedia.org

liege.indymedia.org

lille.indymedia.org

(**lyon**) rebellyon.info

marseille.indymedia.org

nantes.indymedia.org

nice.indymedia.org

paris.indymedia.org

quebec.indymedia.org

(**saint-etienne**) numerozero.lautre.net

switzerland.indymedia.org

toulouse.indymedia.org

...

